

Aujourd'hui



C1 DÉCORATION

A la Biennale des éditeurs de la décoration, on décèle un retour vers les imprimés, un goût pour les fleurs et les fruits exotiques.

D1 ARMAND-FRAPPY

Le Fonds de solidarité de la FTO soumet son offre finale d'achat de la division de production de vaccins de l'Institut Armand-Frappier.

E1 TERRITOIRES OCCUPÉS

Quatre Palestiniens sont abattus par l'armée israélienne dans les territoires occupés, et un colon juif perit carbonisé dans sa voiture.

S4 TENNIS

John McEnroe défait Jimmy Connors dans un match exhibition qui a beaucoup amusé les 6 500 spectateurs réunis hier soir au Forum.

Sommaire

Annonces classées	
immobilier.....	D10 à D14
marchandises.....	D14, E2
emplois.....	E2 à E4
automobiles.....	E4, E5
propositions d'affaires.....	D4
Arts et spectacles	
Informations.....	B4 à B8
horaires.....	C7
Bandes dessinées.....	D13
Décès.....	E5
Économie.....	D1 à D9
Éditorial.....	B2
Êtes-vous observateur?.....	D10
Feuilleton.....	D11
Horoscope.....	D12
Le monde.....	E1, E8
Mots croisés.....	E3, S10
«Mot mystère».....	E2
Radio/télévision.....	B4, B8
Tribune libre.....	B2
Vivre aujourd'hui	
Décoration.....	C1 à C6

Le Parti libéral agite le spectre du séparatisme

MARIO FONTAINE
envoyé spécial
La Presse À FREDERICTON

Faire échouer l'Accord constitutionnel du lac Meech, ce serait ouvrir la porte à la séparation du Québec.

Tel est l'avertissement que les dirigeants du Parti libéral du Québec ont servi, hier, à leurs «amis» libéraux du Nouveau-Brunswick devant la commission parlementaire chargée d'étudier l'entente pour le gouvernement McKenna.

C'est le vice-président du PLQ, M. George Holland, qui a attaché le grelot. Un échec des pourparlers constitutionnels provoquerait de vives réactions au Québec, a expliqué M. Holland, après avoir évoqué la séparation politique de la province du reste du Canada.

«Ce n'est pas une menace, mais c'est une possibilité qu'il faut envisager», a-t-il dit. «Qui sait dans quelle direction ça pourrait aller», a poursuivi M. Holland dans l'enceinte de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, la seule province — avec le Manitoba — à n'avoir pas encore ratifié cet accord destiné

à ramener le Québec dans le giron constitutionnel canadien.

Le président du Parti libéral, M. Robert Benoit, a renchéri en rappelant que l'écart entre ceux qui ont voté NON et ceux qui ont voté OUI au référendum était d'à peine 20 p. cent. Il estime que la mise au rancart de l'Accord du lac Meech pourrait provoquer un regain des forces indépendantistes.

L'autre possibilité ne l'enchantait guère non plus: il ne se voit pas reprendre 30 ans de dis-

VOIR SPECTRE EN A 2



Jean Bégin

Un Boeing s'écrase: 144 morts

Le 707 heurte une montagne des Açores

d'après AP, Reuter et AFP
SANTA MARIA, Açores

Cent quarante-quatre personnes ont trouvé la mort, hier, lorsqu'un Boeing 707 s'est écrasé sur le flanc d'une montagne de l'île de Santa Maria, dans l'archipel portugais des Açores.

L'avion, qui appartenait à une société aérienne américaine, Independent Air Corporation, transportait 137 passagers, tous des Italiens, et comptait un équipage américain de sept membres.

Les passagers, originaires pour la plupart du nord et du centre de l'Italie, se rendaient à Saint-Domingue à l'occasion d'un séjour de villégiature d'une semaine organisée par six agences de voyages italiennes.

L'appareil avait décollé avec deux heures de retard de Bergame (nord de l'Italie) à destination de Santa Maria, où il devait effectuer une escale technique pour se ravitailler en carburant.

Selon l'agence de presse portugaise LUSA, le pilote s'appretait à atterrir sur l'aéroport de Santa Maria, lorsque le Boeing a heurté le Pico Alto, qui culmine à 574 mètres, et qui était alors voilé par un épais brouillard.

La télévision portugaise rapportait hier soir que trois minutes avant le moment prévu pour l'atterrissage, le pilote avait contacté la tour de contrôle pour deman-

VOIR BOEING EN A 2

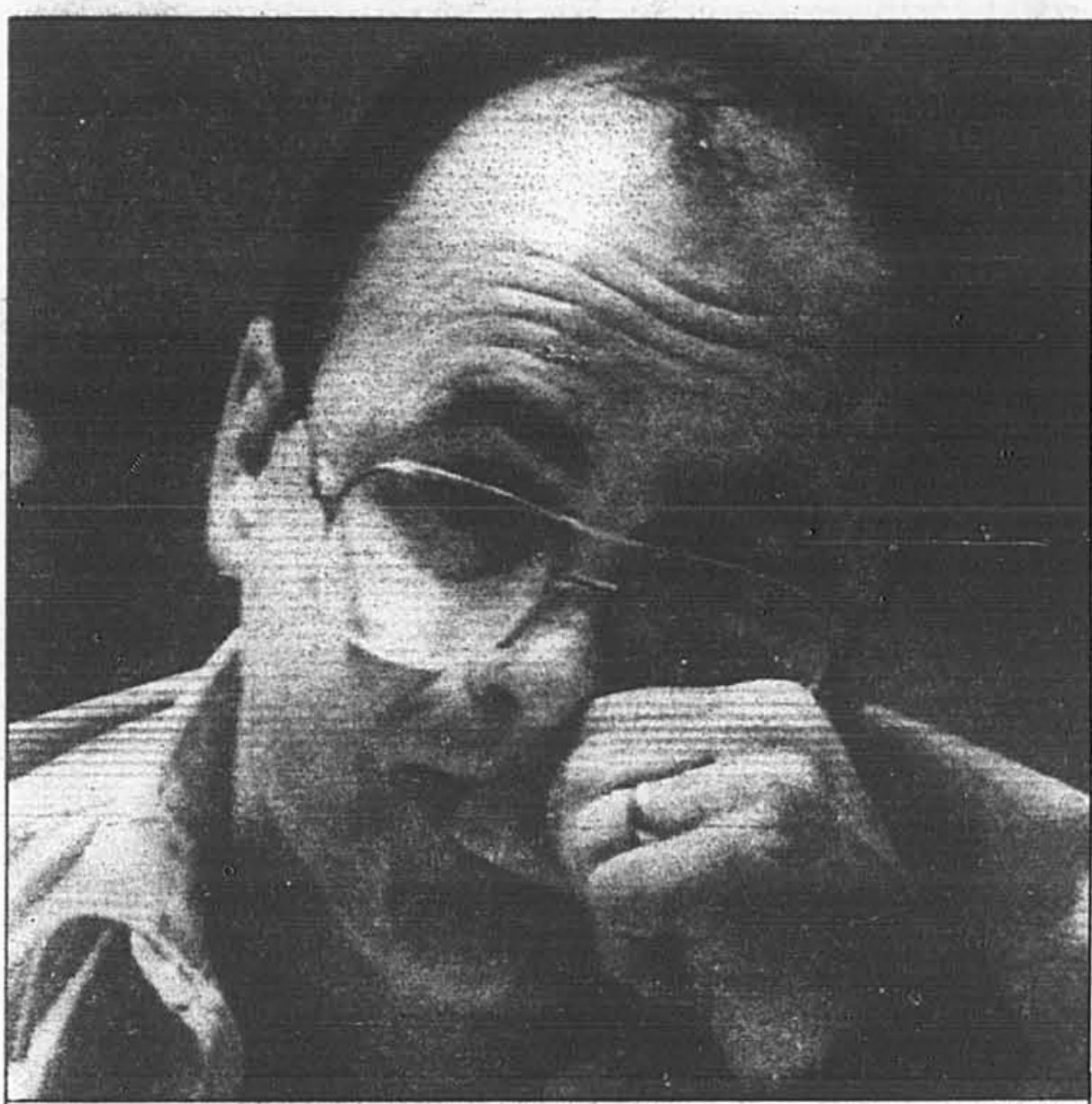


PHOTO CP

Faire le plein en Tchécoslovaquie!

Interrogé hier dans le cadre de l'enquête de la Commission Dubin sur l'usage des drogues dans le sport amateur, Pierre Roy, ancien entraîneur de l'équipe d'haltérophilie, a déclaré qu'il avait été congédié l'été dernier par l'entraîneur Andrzej Kulesza, pour avoir interrogé les athlètes sur l'usage qu'ils auraient fait de stéroïdes dans un camp d'entraînement de Tchécoslovaquie. Roy a souligné que l'amélioration qu'il avait constatée dans le rendement des athlètes dans ce camp, en février et mars 1988, aurait été impossible sans l'aide de drogues. «C'était devenu une plaisanterie, a-t-il expliqué: lorsque les athlètes se rendaient en Tchécoslovaquie, tout le monde disait qu'ils allaient faire le plein...» Nos informations en page S 11

Un gérant d'équipe de hockey accusé d'agression sexuelle

Le méfait aurait été commis contre un garçon de 11 ans

PC et La Presse
DRUMMONDVILLE

L'instructeur-gérant des Voltigeurs de Drummondville, de la Ligue de hockey junior majeure du Québec (LHJM), Jean Bégin, 44 ans, a été accusé en Cour du Québec hier d'agression sexuelle sur un enfant de moins de 14 ans et d'incitation à des contacts sexuels avec le même enfant.

La direction de l'équipe l'a aussitôt relevé de ses fonctions jusqu'à nouvel ordre.

Bégin, qui est marié et père de deux enfants, a été arrêté à son domicile de Drummondville par des policiers de l'Escouade des crimes majeurs de la Sûreté du Québec. Il a comparu peu après devant le juge Yvon Siros.

Après sa comparution, Bégin, qui n'était pas représenté par un avocat, a été conduit à la prison de Saint-Hyacinthe. Il reviendra devant le tribunal aujourd'hui

VOIR HOCKEY EN A 2

Énergie atomique sous la férule de l'Ontario

GILLES GAUTHIER
du bureau de La Presse
OTTAWA

Après avoir donné à Hydro-Ontario sa technologie Candu, qui coûte \$12 milliards (dollars de 1981) aux contribuables canadiens, le gouvernement fédéral se met au service de la société d'État ontarienne en finançant des programmes d'exploitation de ses réacteurs nucléaires.

En vertu d'une entente, Hydro-Ontario verse cette année \$40 millions à Énergie atomique du Canada (ÉACL) à deux conditions:

- que l'organisme fédéral injecte une somme équivalente;
- que ce soit Hydro-Ontario qui détermine à quelles fins les \$80 millions seront utilisés.

Ce montant est dépensé pour «des programmes à court terme

VOIR ENERGIE EN A 2

«Un des meilleurs secteurs publics», dit l'État



FRANÇOIS BERGER

3. ■ «Le secteur public et parapublic du Québec est l'un des meilleurs en Amérique, l'un des plus efficaces!»

Cette affirmation n'est pas celle d'un syndicaliste, mais du négociateur en chef du gouvernement dans la vaste ronde de négociations qui vient de commencer entre l'État et ses salariés, ce même État qui propose à ses employés de «mieux travailler».

«Je sais de quoi je parle, j'ai voyagé beaucoup en Amérique du Nord», dit M. Michel Crête en parlant d'«un des meilleurs secteurs publics».

Il y a pourtant des changements à faire dans l'organisation du travail de l'ensemble des services publics, admettent à l'unisson les syndicats et l'État-patron.

En ouvrant officiellement les négociations à la fin de janvier, le président du Conseil du Trésor, M. Daniel Johnson, a mis l'accent sur des modifications à l'organisation du travail qui vi-



M. Daniel Johnson

sent à «améliorer la qualité» des services, mais sans que la hausse des salaires dépasse le taux d'inflation.

Pour M. Johnson, «il faut s'attaquer à l'inflexibilité de l'organisation du travail qui est devenue grandissante dans les secteurs public et parapublic au cours des vingt dernières années».

Québec demande donc aux enseignants d'accepter des postes en régions éloignées, aux infirmières de faire partie d'équipes «volantes» afin d'enrayer la



pénurie de personnel en nursing, et aux fonctionnaires de se recycler devant les changements technologiques.

Ainsi, ce qu'on appelle habituellement les «offres» patronales prennent aujourd'hui l'allure de «demandes».

La plupart des problèmes identifiés par le gouvernement, notamment la trop grande proportion d'employés à temps partiel dans certaines fonctions, ont été également identifiés par les syndicats, mais ces derniers ne pressent pas que l'État veuille



M. Michel Crête

imposer aux salariés, pratiquement sans les consulter, sa conception de la nouvelle organisation du travail rendue nécessaire dans un monde où le libre-échange commercial et le développement de l'informatique exigent le recours aux «méthodes d'efficacité» utilisées dans l'entreprise privée.

«Nous avons un État de services et nous devons revaloriser le travail dans les services publics», dit Mme Monique Si-

VOIR ETAT EN A 4

L'INCENDIE D'ALLIANCE QUÉBÉC:

APRÈS TOUTT, CA S'PEUT BEN QU'ÇA SOYE LA Foudre QUI A FOUTU L'FEU ET, QUI A FAIT DÉMISSI ONNER L'CHEF!

Informatique

Dumoulin LE PROGRÈS N'ATTEND PAS SHARP

8251 St-Hubert (514) 385-1777 3820 St-Martin ouest (514) 688-1001

2 LECTEURS 3 DE 720K CHACUN Clavier numérique en bloc PC-4500 (type IBM)

■ UN DES PORTATIFS LES PLUS PUISSANTS SUR LE MARCHÉ ■ 100% COMPATIBLE IBM PC/XT ■ SUPER BRILLANT ET CONTRASTE

1795\$

SUITE DE LA UNE

Royal Orr fustige les dirigeants du PLQ

Brandir la menace du séparatisme relève de l'« intimidation »

MARIO FONTAINE
envoyé spécial
La Presse À FREDERICTON

■ Ressortir le séparatisme du placard, c'est faire une analyse simpliste de la situation, c'est « la prétention de politiciens paresseux qui ne veulent pas investir l'énergie nécessaire pour qu'on obtienne un meilleur Accord (du lac Meech) que celui qu'on a actuellement ».

Le président d'Alliance Québec, M. Royal Orr, a très vivement réagi, hier, aux craintes exprimées par les dirigeants du Parti libéral du Québec, selon lesquels le rejet de l'entente constitutionnelle pourrait raviver la flamme de l'indépendance.

Selon M. Orr, le PLQ exagère nettement lorsqu'il agite ce spectre. Il faut toujours prendre la menace de séparatisme au sérieux, dit-il, mais il soutient que seule une minorité de Québécois appuie l'idée d'indépendance dans le moment.

faut selon lui retirer la clause dérogatoire de la constitution canadienne, modifier la constitution de façon à forcer tous les gouvernements à promouvoir la dualité linguistique, faire en sorte que l'Accord du lac Meech n'amoindrisse pas les droits constitutionnels des Canadiens et s'assurer de la participation directe des anglophones aux discussions et négociations à chaque fois que leur statut et que leurs droits constitutionnels seront débattus.

Le président d'Alliance Québec invite le gouvernement de Fredericton à faire preuve de leadership dans le dossier linguistique. La présentation de son organisme, hier, visait à « exprimer devant les membres de ce comité de la législature du Nouveau-Brunswick le sentiment d'isolement et d'abandon qui est ressenti par la communauté d'expression anglaise du Québec face à la loi linguistique qui vient d'être adoptée. » (La loi 178, qui permet l'affichage bilingue à l'intérieur des commerces mais l'interdit à l'extérieur.)

Le lobby anglophone s'est bien gardé, toutefois, de pousser le premier ministre McKenna au pied du mur. Il ne lui demande pas d'intervenir dans les affaires du Québec, mais souhaite le voir prendre ses responsabilités dans le domaine de la langue.

Si l'accord n'est pas amendé, le gouvernement néo-brunswickois devrait-il le saboter en refusant de le parapher? Nous n'en sommes pas encore là, croit M. Orr, pour qui il est encore possible d'en corriger les lacunes.

Si Alliance Québec a pu s'exprimer devant les députés, il lui a toutefois été impossible de rencontrer le premier ministre Frank McKenna en personne. Celui-ci évite tout contact avec les auteurs des mémoires dans l'attente du rapport que lui remettra le comité, vraisemblablement l'automne prochain. Le chef libéral entreprend du reste un cours intensif de français à compter de lundi prochain et pour quinze jours, ce qui l'éloignera opportunément de la capitale jusqu'à la fin des audiences.

Le président d'Alliance Québec comprend que le Parti libéral, qui a beaucoup investi dans l'Accord du lac Meech, fasse tout en son pouvoir pour le faire accepter des Canadiens. Son recours au séparatisme, c'est une simple « tactique de vente », soutient M. Orr.

Dire: c'est cet accord ou rien, relève à ses yeux de « l'analyse simpliste, de l'intimidation, c'est un faux choix inacceptable ». Il y aura toujours des gens qui vont ressortir la menace de la séparation, constate-t-il. Mais ce qu'il faut faire, c'est plutôt de penser à une refonte globale de la constitution, en plus de bonifier l'entente actuelle.

Abolir la clause dérogatoire

C'est ce que Royal Orr a tenté de démontrer aux membres du comité parlementaire qui étudie l'Accord du lac Meech, quelques heures après le passage dans la même salle des représentants du Parti libéral du Québec.

Sa présentation s'est articulée autour de quatre points précis: il

La campagne contre la Loi 178 soulève peu d'enthousiasme à Hudson

■ Une cinquantaine d'anglophones de Hudson, en banlieue ouest de Montréal, ont répondu hier à l'appel du libraire de Westmount, Stephen Nowell, qui fait campagne contre la loi linguistique 178.

Manifestement déçu devant la petite poignée d'auditeurs massés dans les premières rangées d'une salle prévue pour 300 personnes, M. Nowell a expliqué que plusieurs événements, dont une rencontre de parents à l'école secondaire et une réunion du conseil municipal, sollicitaient l'attention des résidents de Hudson, hier.

Dans un exposé d'une trentaine de minutes devant un auditoire attentif mais silencieux, il a repris les grandes lignes de ce qu'il considère comme sa bataille personnelle contre « une loi odieuse » et contre le premier ministre Bourassa qui le « traite moins bien que moi-même je ne traite mon chien ».

Il a de nouveau lancé un appel à la désobéissance civile et a invité les opposants à la Loi 178 à signer des pétitions, télé-

phoner et écrire à leur député ainsi qu'aux premiers ministres Bourassa et Mulroney pour faire connaître leur mécontentement.

Il a cependant insisté sur l'importance de mener un combat « civilisé » en précisant qu'il désavoue à l'avance toute forme de violence. « Il ne s'agit d'une bataille rangée entre anglophones et francophones » pas plus, a-t-il ajouté qu'une campagne pour obtenir le bilinguisme intégral partout au Québec.

Il a déploré le fait que, mis à part le financier Conrad Black, la plupart des élites anglophones du Québec, aussi bien dans les milieux intellectuels que dans le monde des affaires, ne sont pas encore intervenues dans le débat. Il en a profité pour reprendre sa virulente dénonciation de l'homme d'affaire britannique Robert Maxwell qui, lui, a pris fait et cause pour Robert Bourassa. « Il ne comprend rien à ce qui se passe ici et son intervention est aussi inopportune que si, moi, j'allais à Londres donner des conseils de politique intérieure aux Anglais ».

Le Lotto 6/49 8 10 11 27 31 43 (26)
Tirage d'hier

LA MÉTÉO

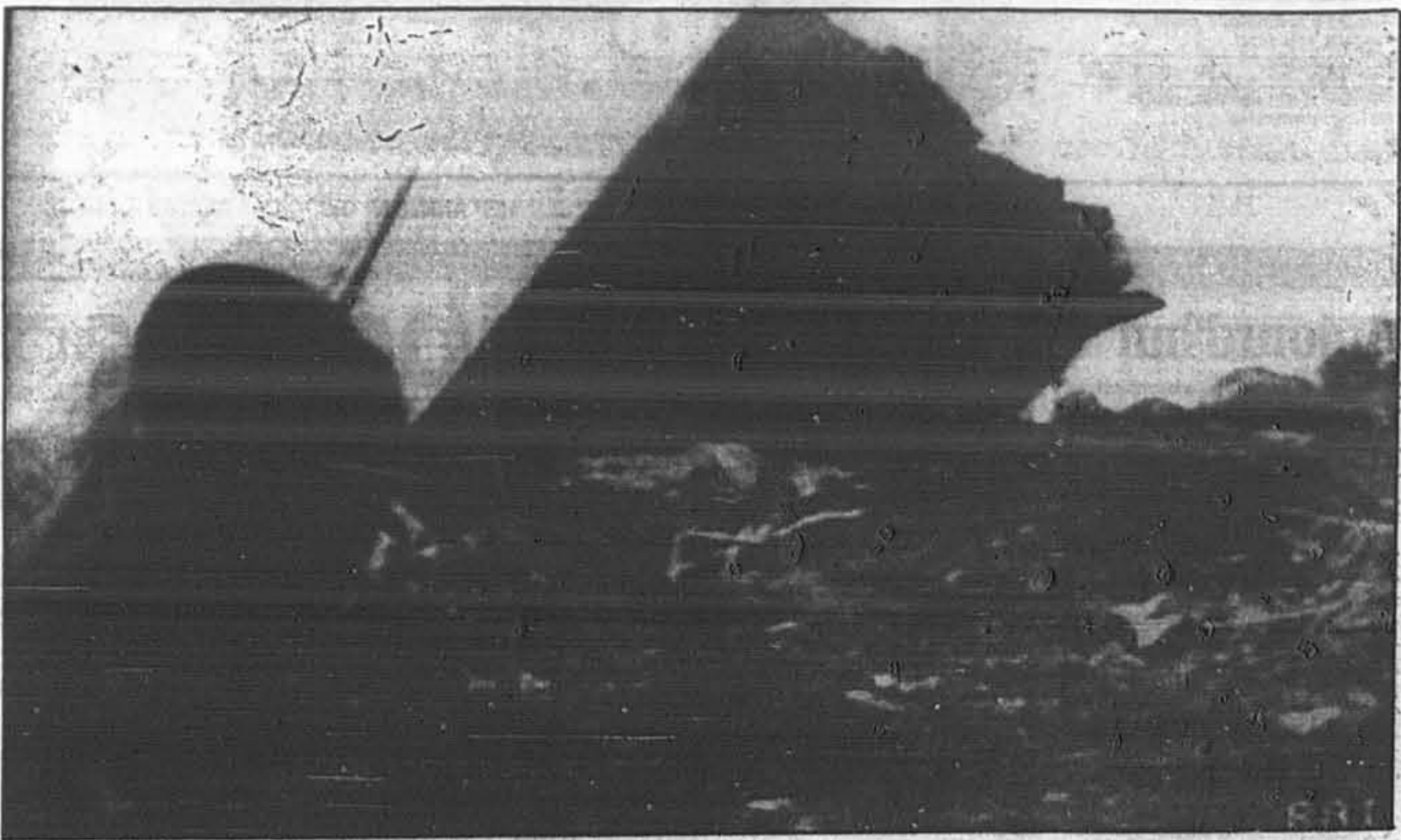
Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-23	-20	Ciel var. fr.
Outaouais	-22	-20	Ciel var. fr.
Laurentides	-24	-20	Nuag. froid
Cantons de l'Est	-26	-21	Nuag. neige
Mauricie	-26	-20	Ensol. froid
Québec	-26	-20	Ensol. froid
Lac-Saint-Jean	-28	-22	Ensol. froid
Rimouski	-24	-17	Ensol. froid
Gaspésie	-24	-10	Nuag. neige
Basé-Comeau	-30	-18	Dégag. froid
Sept-Îles	-30	-14	Nuag. froid

États-Unis	Min.	Max.	Min.	Max.	
Boston	7	12	N.-Orléans	1	11
Buffalo	8	12	Pittsburgh	4	6
Chicago	1	10	S. Francisco	10	22
Miami	1	10	Washington	1	12
New York	5	12	Dallas	5	13

les capitales	Min.	Max.	Min.	Max.	
Amsterdam	7	12	Madrid	-1	11
Athènes	8	12	Moscou	4	6
Acapulco	25	32	Mexico	10	22
Berlin	1	10	Oslo	1	12
Bruxelles	5	12	Paris	5	13
Buenos Aires	18	25	Rome	-1	18
Copenhague	8	10	Stouk	1	7
Genève	-5	3	Stockholm	1	5
Hong Kong	14	15	Tokyo	4	12
Le Caire	7	17	Trinidad	23	30
Lisbonne	7	14	Vienne	0	5
Londres	7	11			

La Quotidienne
Tirage d'hier

à trois chiffres **298**
à quatre chiffres **1396**



Cette vue de l'avion qui s'est écrasé hier aux Açores, entraînant la mort de 144 passagers et membres d'équipage, a été transmise par la télévision italienne hier soir. L'appareil nolisé par l'indépendant Airline était parti de Bergame à destination de la République dominicaine.

ÉNERGIE

Energie atomique sous la férule de l'Ontario

répondant aux besoins d'Hydro-Québec, a admis le président d'ÉACL, M. James Donnelly. Ils ont « un rapport direct avec les activités d'Hydro-Québec ».

Il a également déclaré que « les \$40 millions investis par Hydro-Québec lui permettront d'exercer un contrôle sur \$80 millions de nos dépenses de développement ».

M. Donnelly admet aussi que l'ÉACL travaillait déjà pour la société d'État ontarienne, qui a « fait un choix parmi des programmes que nous allions mener à bien de toute façon ».

La contribution d'Hydro-Québec, qui exploite la centrale de Gentilly II, est de \$1,75 million.

D'autre part, une étude commandée par le Conseil économique du Canada conclut notamment que le gouvernement fédéral aura injecté l'équivalent de \$12 milliards en recherche et développement dans le programme Candu, que cette dépense n'a à toutes fins utiles profité qu'aux seuls consommateurs d'électricité de l'Ontario et qu'Ottawa ne récupérera probablement jamais cette somme.

Le porte-parole d'ÉACL, Michel Hébert, conteste le chiffre calculé par l'auteur, George Lerner, et affirme que la dépense s'est située entre \$3,5 milliards et \$7 milliards.

M. Lerner tient notamment compte de l'inflation alors que l'ÉACL se contente d'additionner les dollars dépensés à chaque année depuis le début des années 50.

L'auteur a déclaré à La Presse que ses chiffres ne peuvent être contestés parce qu'ils viennent directement du gouvernement. « L'étude, ajoute-t-il, a été envoyée par le Conseil économique à trois économistes indépendants qui ont fait des vérifications. De plus des articles publiés dans des revues scientifiques endossent les interprétations que je donne ».

L'étude affirme aussi que « si Hydro-Québec avait à payer le coût total de recherche et développement par kilowatt, le coût en capital d'un réacteur augmenterait d'au moins 50 p. cent ». La centrale de Darlington, qui compte quatre réacteurs et dont la mise en marche débutera en septembre prochain, aura coûté \$11,5 milliards quand elle sera complétée en 1992.

L'Ontario comptera alors 21 réacteurs qui lui fourniront 60 p. cent de son énergie électrique, comparativement à un seul pour Hydro-Québec, qui compte pour 2,7 p. cent de sa puissance installée, sans même tenir compte de Churchill Falls.

Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, notait l'an passé qu'Ottawa a accordé des milliards à l'Ontario pour le programme Candu, mais n'a jamais contribué au développement hydro-électrique du Québec.

Hydro-Québec considère qu'elle n'a pas à rembourser à l'ÉACL un montant correspondant aux avantages qu'elle a pu tirer de ses travaux de recherche et développement.

« Je ne connais aucune entreprise privée ou publique au Canada qui tienne compte dans sa comptabilité des travaux de recherche et développement effectués à l'échelon national ou provincial », a déclaré le vice-président responsable du réseau d'Hydro-Québec, M. Lorne McConnell, devant un comité des Communes en décembre 1987.

Le rapport de la confluence énergétique rendu public par l'ex-ministre de l'Énergie Marcel Masse en août dernier notait qu'« on a souvent reproché au gouvernement fédéral de surfinancer le

programme nucléaire aux dépens des autres sources d'énergie de recharge. Nous sommes d'avis que la meilleure stratégie n'est pas de tout donner à un seul, mais plutôt de partager le gâteau ».

Même si la technologie Candu est à la disposition de toutes les provinces, la symbiose entre ÉACL et Hydro-Québec depuis le début du programme a été remarquable. M. Lerner affirme même qu'historiquement, l'industrie nucléaire canadienne « est simplement un prolongement d'Hydro-Québec ».

Il soutient également que les économies en kilowatt réalisées par la société d'État ontarienne en choisissant la Candu plutôt que le charbon équivalent à la somme injectée par Ottawa en recherche et développement en utilisant la même base de calcul.

L'aide d'Ottawa n'a pas rapporté à l'Ontario seulement des tarifs d'électricité moins élevés. La recherche financée par Ottawa a en effet été effectuée principalement dans des laboratoires fédéraux situés dans la province voisine (notamment à Chalk River), ce qui a permis au gouvernement provincial de profiter des impôts, taxes et autres retombées découlant de la présence de milliers de personnes payées depuis des dizaines d'années par le gouvernement fédéral. L'ÉACL compte encore plus de 3 000 employés dans cette province, en incluant le siège social, situé à Ottawa.

BOEING

Un Boeing s'écrase: 144 morts

der une piste, mais sans faire état d'aucune difficulté. La première version de l'accident donnée par l'agence LUSA affirmait que le pilote avait demandé qu'on lui assigne une piste pour effectuer un atterrissage d'urgence. Aucune précision n'avait toutefois été apportée sur les raisons de cette demande ni sur la nature des problèmes techniques qui l'auraient motivée.

Selon le compte-rendu de la télévision portugaise, la tour de contrôle, ne voyant pas le Boeing se poser, a tenté à plusieurs reprises d'entrer en contact avec le commandant de bord, mais en vain: l'appareil avait déjà percuté le Pico Alto, situé à sept kilomètres de l'aéroport.

Pour sa part, le commandant Viera Da Silva, de l'Association portugaise des pilotes de ligne, a déclaré ne pas comprendre ce que faisait l'avion si près de la montagne. « La piste d'atterrissage est voisine de la mer, et il est étrange que l'accident se soit produit en montagne », a-t-il dit.

Le Boeing avait 20 ans et 50 000 heures de vol, ce qui, selon A. Pittman, président de l'Indépendant Air Corporation, n'est pas excessif. M. Pittman a précisé que l'avion avait effectué 12 500 décollages et atterrissages. Pour sa part, Jack Barker, porte-parole de la Régie américaine de l'aviation civile, a souligné que de nombreux avions actuellement en service comptaient plus de 50 000 heures de vol, ce qui, a-t-il dit, ne représente d'aucune façon un danger « si les appareils sont correctement entretenus ».

Quelques heures après l'accident, un individu, déclarant parler au nom des « Brigades terroristes internationales », une organisation inconnue, a revendiqué la responsabilité de la catastrophe auprès de la première chaîne de la télévision portugaise. L'interlocuteur anonyme, précise-t-on, s'exprimait en portugais avec un léger accent africain.

Cette revendication a été accueillie avec la plus grande prudence par la police judiciaire portugaise, qui s'est contentée de dire qu'elle n'avait aucune connaissance d'un éventuel acte criminel relié à cette catastrophe.

Quatre heures après le début des opérations de secours, une soixantaine de cadavres horrible-

ment mutilés avaient été recueillis.

« L'accident est indescriptible, a déclaré un journaliste à Santa Maria. J'ai vu des morceaux de chair, des membres, des troncs humains pendant aux branches... »

La commission d'enquête désignée par les autorités portugaises a quitté hier Lisbonne pour les Açores. Des experts américains sont également attendus aujourd'hui à Santa Maria pour participer à l'enquête.

À Rome, le ministère italien des Affaires étrangères a mis sur pied une cellule de crise, et le président du Conseil, Ciriaco De Mita, a indiqué qu'un membre de l'ambassade d'Italie à Lisbonne était parti pour Santa Maria, afin d'aider à coordonner les opérations sur place; des experts italiens doivent en effet participer à l'enquête.

Enfin, le président de la République italienne, Francesco Cossiga, en voyage officiel en Afrique de l'Est, a été informé de la catastrophe, la plus grave à survenir depuis l'attentat qui a fait 270 morts le 21 décembre dernier en Écosse.

HOCKEY

Un gerant d'équipe de hockey accusé d'agression sexuelle

pour son enquête sur remise en liberté sous cautionnement.

Le quotidien de Sherbrooke révèle aujourd'hui que les infractions reprochées à Bégin selon les articles 271 et 152 du Code pénal auraient été commises contre un garçonnet de 11 ans, le 31 janvier, à Drummondville.

Les Voltigeurs disputait un match hier soir à Saint-Jean. Une porte-parole de l'équipe, Mme Renée Nichols, a fait savoir que dans ce cas d'urgence c'est l'entraîneur adjoint, Gervais Rioux, qui a dirigé l'équipe. C'est lui qui assumera l'intérim derrière le banc de l'équipe de hockey.

Une réunion du conseil d'administration des Voltigeurs a été convoquée d'urgence hier soir à Drummondville à la suite des événements. Le conseil a décidé de relever Bégin de ses fonctions.

Il a été impossible de joindre le président de l'équipe, M. Claude Perreault, pour obtenir ses commentaires.

De son côté, le gouverneur de l'équipe, M. Normand Brousseau, s'est dit affligé de la nouvelle de l'arrestation. Il a tenu à rappeler que tout prévenu est réputé innocent jusqu'à preuve du contraire.

SPECTRE

Le Parti libéral agite le spectre du séparatisme

cussions alors que l'entente actuelle a déjà fait consensus il n'y a pas deux ans, et n'a plus qu'à être paraphée par deux gouvernements pour s'appliquer.

MM. Holland et Benoit se sont bien défendus de faire du chantage, de brandir le spectre du séparatisme pour faire fléchir le gouvernement McKenna: « On n'est pas venus ici pour promouvoir l'indépendance du Québec, mais le fédéralisme », a expliqué M. Benoit.

Officiellement, les dirigeants du Parti libéral se disent convaincus que le « bon sens va prévaloir ». Ils se déclarent donc confiants de voir l'entente ratifiée d'ici à la date limite de juin 1990. Mais, advenant un cul-de-sac constitutionnel, le contexte politique pourrait se modifier sensiblement, conviennent-ils.

L'Accord du lac Meech reconnaît le Québec comme société distincte, lui donne des pouvoirs accrus en matière d'immigration, limite le pouvoir fédéral de dépenser et l'assure d'une participation à la nomination des juges de la Cour suprême.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick s'en dit insatisfait, et exige des modifications à l'accord avant de le parapher. À l'exception notable de celui du PLQ, tous les mémoires déposés jusqu'à présent devant la commission vont dans le même sens: ils font état d'inquiétudes sur un point ou un autre, ou réclament carrément le rejet de l'entente.

« L'isolement du Québec ne peut se prolonger encore longtemps sans mettre en cause les fondements mêmes de notre régime fédéral. L'assemblée législative du Nouveau-Brunswick assume, face au reste du Canada, une lourde responsabilité. Si l'Accord du lac Meech devait se perdre dans d'interminables palabres et ne pas être ratifié, des menaces sérieuses à l'unité canadienne pourraient à nouveau voir le jour », a rétorqué de son côté, hier, le président du PLQ.

Et il a agrémenté ses propos d'une menace à peine voilée: tant que le Québec n'aura pas titre de participant à part entière aux négociations constitutionnelles, on ne peut espérer aucun progrès substantiel sur les groupes multiculturels, les autochtones, les droits territoriaux (création de nouvelles provinces) et l'égalité des droits. Il aurait pu également ajouter la réforme du Sénat à la liste.

À leur arrivée à Fredericton, mardi soir, les députés du PLQ ont rencontré leurs collègues du Parti libéral du Nouveau-Brunswick, lequel détient la totalité des 58 sièges à l'Assemblée législative. Leurs divergences sur l'accord a vite été évidentes.

M. McKenna, ses proches conseillers et ses députés entretiennent en effet une conception très « Trudeauite » du Canada, réclamant un pouvoir central fort à Ottawa. À l'opposé, l'entente survenue au lac Meech reconnaît une certaine spécificité au Québec, et représente « le minimum acceptable » pour le gouvernement Bourassa.

À défaut d'avoir convaincu leurs vis-à-vis du Nouveau-Brunswick, les responsables du Parti libéral du Québec se prenaient à espérer, hier, que le premier ministre McKenna n'utiliserait pas les audiences publiques comme prétexte pour saboter l'accord. Et ils se croisent les doigts jusqu'à la comparaison, la semaine prochaine, de l'ex-premier ministre de la province, M. Richard Hatfield.

Celui-ci avait signé l'accord, mais perdit le pouvoir avant que le gouvernement de Fredericton ait eu le temps de le parapher. S'il fallait qu'il ait changé d'idée et retire son appui au lac Meech, ses chances d'adoption par le Nouveau-Brunswick, déjà minces, deviendraient à peu près nulles.

Où donner son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge tient des cliniques aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 20 h;
- à Pointe-Claire: El Ran, cafétéria, 2751, route Transcanadienne (sortie des Sources), de 9 h 30 à 15 h 30;
- à Varennes: organisée par la Sécurité publique, Les Galeries Varennes, 2020, boulevard René-Gaultier, de 14 h à 20 h 30;
- à LaSalle: les Chevaliers de Colomb de LaSalle (conseil 3147), Carrefour Angrignon, 7077, rue Newman (face au Maxi), de 14 h 30 à 20 h 30.

Saisie de 1 624 kilos de haschich dans le port de Montréal

La drogue avait été dissimulée dans des bidons d'huile de sardine, en provenance de Turquie via le Portugal

BRUNO BISSON

La haute technologie est venue au secours des chiens renifleurs de l'escouade antidrogue des douanes canadiennes pour permettre la saisie, au port de Montréal, de 1609 kilos de haschich et de 15 kilos de haschich liquide, évalués à plus de \$32 millions sur le marché noir.

La drogue avait été dissimulée dans 180 des 900 bidons d'une cargaison d'huile de sardine, en provenance de Turquie via le Portugal. Elle a été détectée le 30 janvier dernier par les douaniers du Port de Montréal grâce à l'utilisation d'un équipement mobile de détection par rayons X.

Avant d'utiliser leur camionnette équipée d'instruments de haute technologie, les douaniers du Port de Montréal avaient déjà des soupçons puisque des chiens entraînés pour détecter la drogue avaient réagi en présence des bidons d'huile.

De plus, selon un porte-parole du service des douanes, M. Jean Ouimet, les enquêteurs de l'escouade antidrogue avaient déjà classé la cargaison en question comme étant «à risque élevé», après une analyse des documents d'expédition et des manifestes des transporteurs maritimes.

La nouvelle n'a été annoncée qu'hier par le ministre fédéral du Revenu, M. Otto Jelinek. Le ministre a précisé que l'information avait été gardée secrète pour ne pas nuire à l'enquête effectuée par la Gendarmerie Royale du Canada, à la suite de cette saisie. Malgré cela, personne n'a été arrêté.

Cette saisie est l'une des plus importantes jamais effectuées au port de Montréal.

Par ailleurs, la Sûreté du Québec a arrêté cinq hommes lors d'une perquisition effectuée sur une ferme de la municipalité de Saint-Adrien, à une quinzaine de kilomètres à l'est d'Asbestos, en Estrie.

L'opération, menée par le groupe de répression du banditisme de la SQ, a permis de saisir \$275 000 de stupéfiants, soit 100 kilos de marijuana, 15 kilos de haschich et 500 grammes de haschich liquide.

L'enquête qui a mené à l'arrestation des cinq présumés trafiquants durait depuis quelques mois déjà et se poursuivait toujours, hier soir. Les policiers ont assiégré la ferme du tranquille rang Saint-Rémi vers 5 h du matin et ont arrêté les cinq hommes, tous des résidents de Montréal, à leur sortie du lit.



C'est en faisant rouler les 900 bidons d'huile de sardine à travers cette camionnette à rayons X, photographiée récemment, que les douaniers ont détecté les 180 bidons bourrés de drogue. PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

Mitsou est déboutée

Le magazine Wow peut continuer à vendre les exemplaires de son numéro avec sur la page couverture la photo de Mitsou, malgré les contestations de la jeune chanteuse pop devant la Cour supérieure.

La vedette a déposé lundi, devant le tribunal, une requête pour empêcher le magazine de continuer à vendre son édition, en kiosque depuis le 28 janvier dernier, où sont publiées, outre la même photo que celle de la pochette de son dernier microillon, les paroles de trois chansons de ce disque. Elle maintient que le magazine a publié la photo et les paroles sans son consentement ni celui de son gérant, ou même des producteurs du disque.

Une première injonction provisoire a été demandée par la chanteuse afin que le tribunal ordonne que l'on confisque toutes les éditions du mensuel, en attendant qu'un tribunal se prononce sur le fond du litige. La Cour supérieure a rejeté la requête, notant qu'il n'y a pas urgence dans cette affaire. La cour devra entendre plus tard les arguments sur le fond.

Lors d'une brève conversation téléphonique avec La Presse, M. Pierre Charpentier, distributeur de Wow, a expliqué que la chanteuse avait accordé une entrevue au magazine. C'est cette entrevue, et les photos prises pendant l'entretien qui ont été publiées. La photo de la couverture, a-t-il ajouté, est bien la même que celle de la pochette du disque.

Alliance Québec «déçu» de la fin de l'enquête sur l'incendie de ses locaux

La Presse FREDERICTON

C'est avec déception qu'Alliance Québec a appris que la police a, à toutes fins utiles, terminé son enquête sur l'incendie de ses locaux, sans qu'aucune accusation ne soit portée.

«Nous sommes déçus parce que c'était une attaque criminelle contre Alliance Québec. Nous voulons savoir qui est le coupable, que l'on trouve le responsable de ce crime», a commenté hier le président du lobby anglophone, Royal Orr.

Celui-ci n'en veut toutefois pas à la police d'en être venue à cette conclusion, puisqu'elle ne pouvait mener son enquête plus loin faute de preuves. Nous avons collaboré très étroitement avec les responsables de l'enquête, a sou-



Royal Orr, président de la Ligue anglophone, qui n'a aucun grief à leur adresser.

«Ils ont fait leur travail comme il faut», déclarait même hier ce-

lui qui, au lendemain de l'incendie du 30 décembre, accusait les forces de l'ordre de se trainer les pieds dans ce dossier.

Une soixantaine de personnes ont été interrogées dans le cadre de l'enquête policière, dont 19 des 20 personnes apparaissant sur le vidéo tourné par la Sûreté du Québec.

On se souviendra que le nom de M. Orr avait circulé comme suspect éventuel, sans qu'aucune preuve ne soit jamais produite. Celui-ci a par la suite intenté des poursuites de \$400 000 tant contre le Journal de Montréal que contre Télé-Métropole.

La décision de la police de mettre un terme à son enquête a été annoncée mardi soir par le chef Roland Bourget, devant les membres de la Commission de sécurité publique de la CUM.

Cyrille Delage se penchera d'abord sur le rapport de la police

ANDRÉ NOËL

Le commissaire aux Incendies, Me Cyrille Delage, a indiqué hier qu'il avait demandé à la police de la Communauté urbaine de Montréal de lui remettre son ou ses rapports d'enquête sur l'incendie des locaux d'Alliance Québec.

«Je vais étudier le ou les rapports la semaine prochaine et je rencontrerai ensuite les enquêteurs, a-t-il dit au cours d'un entretien téléphonique depuis Québec. Je déciderai ensuite de l'opportunité de tenir une enquête publique.»

Le directeur de la police de la CUM, Roland Bourget, a indiqué mardi soir que la police n'avait pas pu recueillir des preuves pour accuser qui que ce soit en rapport avec l'incendie criminel.

L'incendie a sérieusement endommagé le quartier général d'Alliance Québec, au 1411 rue Crescent, le 30 décembre dernier. Le groupe de pression anglophone a depuis déménagé au 5035 ouest, boulevard de Maisonneuve.

La police a déjà confié que des journaux et de l'essence avaient été utilisés pour mettre le feu. Personne n'a été blessé. Les portes des bureaux, au cinquième étage de l'édifice, étaient verrouillées à l'arrivée des pompiers, vers 17h. Comme il n'y avait aucun indice d'entrée par effraction, la rumeur a couru que le feu avait été allumé par un employé d'Alliance Québec.

La police a interrogé 60 personnes, dont le président d'Alliance Québec, Royal Orr, et estime qu'aucune d'entre elles n'a mis le

feu. La police a aussi identifié 19 des 20 personnes qui apparaissent sur un film tourné le jour de l'incendie par une caméra vidéo posée par la Sûreté du Québec en face de l'édifice.

Me Delage a indiqué hier qu'en vertu de la Loi sur les incendies, il devrait entendre tous les témoins «pertinents» si jamais il convoquait une enquête publique. Il a par ailleurs déclaré qu'il ignorait si son prédécesseur dans le dossier, Me John McDougall, avait déjà commencé une enquête.

Mais il a dit qu'il en doutait. «Théoriquement, le commissaire aux incendies ne commence son enquête qu'après l'enquête policière», a-t-il dit. Me McDougall s'est retiré du dossier après s'être souvenu qu'il était membre d'Alliance Québec.

Le maire Choquette savait qu'un des huissiers de la ville posait problème

YVES BOISVERT

Le maire d'Outremont et ancien ministre de la Justice du Québec, Me Jérôme Choquette, a admis hier avoir été mis au courant des problèmes de la Cour municipale d'Outremont au sujet d'un de ses huissiers, bien avant que la Sûreté du Québec ne saisisse des centaines de documents à la Cour municipale, le 19 janvier dernier.

La section des crimes économiques de la Sûreté du Québec enquête depuis le 2 décembre sur un huissier qui faisait affaire avec la ville d'Outremont depuis l'arrivée au pouvoir de M. Jérôme Choquette. La ville a cessé de confier de nouveaux dossiers à ce huissier depuis le 6 février.

La Sûreté du Québec avait décidé d'enquêter sur des allégations de fraude et de vol de plusieurs dizaines de milliers de dollars présumément commis par ce huissier depuis 1984, après que le Bureau d'administration de la loi sur les huissiers, qui avait lui-même enquêté pendant de nombreux mois, lui ait fourni certaines informations en novembre dernier. Le 16 janvier, un mandat était émis et le 19, la perquisition avait lieu à Outremont et au bureau du huissier.

Hier, Me Choquette a tenu à «rectifier» les faits relatifs à cette affaire lors d'une entrevue avec La Presse. Le maire d'Outremont a signalé qu'il a demandé cet automne un relevé des mandats «problématiques» qui étaient entre les mains du huissier en question. Il y en avait alors 700. Selon le maire, 400 de ces dossiers auraient été réglés depuis. Les autres sont en suspens, de dire Me Choquette, à cause de l'enquête policière en cours.

Le maire a ajouté que ce «problème de huissier» fait partie des nombreux «problèmes administratifs» de la Cour municipale d'Outremont, où tout ne tournerait pas rond. Me Choquette n'a cependant pas fourni de détails.

Finalement, Me Choquette a insisté sur le fait que ce huissier a été suspendu. Le juge Adrien Paquette, de la Cour municipale, a cependant déclaré mardi à La Presse que ce n'est pas la saisie qui a décidé le maire à intervenir, mais



Jérôme Choquette

bien une discussion qu'il a eu avec le maire lui rappelant que la loi donne des pouvoirs aux juges municipaux quant à la nomination des huissiers.

Entretiens, le chef du parti d'opposition, le Parti du renouveau d'Outremont (PRO), entend déposer une plainte à la Commission municipale du Québec d'ici la fin de la semaine, afin qu'elle se penche sur les agissements de Me Choquette dans ce dossier. En entrevue à La Presse hier, M. Gérard Pelletier, chef du PRO, a affirmé que des hauts fonctionnaires de la ville, qui étaient au courant de cette affaire et qui en avaient informé le maire Choquette l'an dernier, auraient été écartés du dossier et invités à se mêler d'autre chose par Me Choquette.

«La question qui se pose est celle de savoir si les fonctionnaires ont fait leur boulot, c'est-à-dire découvert cette affaire, et si oui, ce qu'a fait le maire?», a dit M. Pelletier.

Par ailleurs, La Presse a appris que ce huissier, qui fait affaire avec le bureau d'avocats de Me Choquette depuis nombre d'années, fait partie des 19 personnes qui ont fourni plus de \$100 à la caisse électorale du parti de Me Choquette en 1987, année de la réélection de Jérôme Choquette. De fait, ce huissier et sa femme ont fourni le maximum permis par la loi, soit \$750 chacun. Ces deux personnes ont aussi fourni chacune \$500 à la caisse du PRM en 1986, ce qui constitue le maximum versé par un individu cette année-là.

Hier, M. Gérard Pelletier a de plus affirmé à La Presse que ce huissier avait été très actif dans les deux campagnes électorales de Me Choquette.

Anjou: un projet de parc industriel sur des terrains que Petro-Canada s'appête à vendre

ANDRÉ PÉPIN

du bureau de La Presse

QUÉBEC

La pétrolière Petro-Canada mettra en vente au cours des prochains mois des terrains d'une superficie de 20000000 de pieds carrés, à Anjou, pour implanter un important parc industriel. Les promoteurs réclament l'amélioration immédiate de l'autoroute métropolitaine.

Ce projet, susceptible de créer 8000 emplois dans l'est de la métropole au cours des dix prochaines années, selon ses promoteurs, a été exposé hier devant le ministre des Transports, M. Marc-Yvan Côté. Les terrains sont ceux jadis occupés par British Petroleum et achetés par la pétrolière canadienne.

Un représentant des services immobiliers Devencore, M. Philippe O'Brien, a fait part de l'intention de Petro-Canada, au cours de la commission parlementaire sur le plan de développement de transport de la région

de Montréal, qui se terminait hier à Québec.

«L'industrie lourde est appelée à disparaître de l'est pour être remplacée par de plus légères. Les terrains de Petro-Canada, soit 15 p. cent de la superficie totale occupée par les pétrolières dans l'est, seront les premiers à être convertis. Au cours de la prochaine décennie, l'est de la métropole sera modifié», a soutenu M. O'Brien, en commission parlementaire.

Le site est délimité par l'autoroute métropolitaine au sud, le futur boulevard Bourget à l'est, par le boulevard Henri-Bourassa au nord et, à l'ouest par la voie de chemin de fer du CN situé juste à l'est du boulevard Ray Lawson.

Même un golf

Le concept d'orientation envisagé favorise la création d'un campus industriel de prestige appelé Cité d'entreprises Anjou. Un golf de 18 trous serait même aménagé en plein coeur de ce campus, promet le promoteur.

Dans le domaine des facilités de transport, M. O'Brien reconnaît que l'accès aux infrastructures autoroutières est facile, l'accès aux aéroports est rapide et que le transport en commun est disponible et efficace. Il souhaite cependant que l'autoroute 25 soit prolongée jusqu'à Laval et que l'autoroute métropolitaine soit plus que renouée. Dans le domaine du transport en commun, il réclame que les stations de métro soient rapprochées de l'est.

M. O'Brien, précisant qu'il n'est pas ingénieur, propose que tous les gens d'affaires s'impliquent dans la décision que devra prendre le gouvernement au sujet de cette autoroute. Il soutient cependant que l'ère des autoroutes en hauteur est terminée.

La dernière journée de cette commission parlementaire a par ailleurs mis en relief la nécessité, pour le gouvernement du Québec, de négocier des ententes avec le gouvernement central pour solutionner de nombreux problèmes de circulation dans la métropole.

L'organisme Vélo-Québec, par exemple, souligne que la construction d'autoroutes ne règle rien pour le million de cyclistes qui doivent, souvent, au péril de leur vie, emprunter les artères voisines.

Il n'y a pas de voie spécialement réservée, sur les ponts reliant la Rive-Sud à Montréal, des ponts pour la plupart propriété du gouvernement fédéral.

Un groupe de citoyens du quartier Hochelaga-Maisonneuve, le Collectif en aménagement urbain, souhaite pour leur part que les avenues du Vieux-Port, dans l'est, servent de voies de service pour le prolongement de l'autoroute Ville-Marie. Reconnaissant qu'un lien est-ouest est indispensable et que l'actuelle rue Notre-Dame ne répond plus aux critères de sécurité, les résidents du quartier n'en réclament pas moins la protection de leur milieu environnemental, notamment au chapitre du bruit, et, également, la protection de leurs rares espaces verts.

La neige chasse les amateurs de surf de la plage de Malibu

Associated Press

LOS ANGELES

Les Californiens se sont jetés sur leurs caméras, hier, pour immortaliser un spectacle plutôt rare: celui de la neige sur les plages s'étendant de Malibu à Palm Springs.

Certaines écoles de la banlieue de Los Angeles ont fermé après

avoir reçu environ cinq cm de neige, une quantité toutefois insuffisante pour permettre aux amateurs de surf de faire des bonshommes de neige sur la plage.

Après une semaine entière de froid intense sur une grande partie des États-Unis, les températures ont enfin commencé à augmenter légèrement, redonnant l'espoir aux agriculteurs.

EN SPÉCIAL
CETTE SEMAINE

CAMÉRA
SONY
Handycam Pro

- Modèle CCD-V9
- Capacité 380 000 pickels
- Zoom 6:01
- Auto focus

VOTRE MAGASIN AU CENTRE-VILLE

AUDIOTRONIC

368, RUE SAINTE-CATHERINE OUEST (Pres de la rue Bleury) 361-5451/5452

La CSN dit comment faire la place aux jeunes dans la Fonction publique

FRANÇOIS BERGER

■ La «modernisation» des services publics à laquelle le gouvernement convie ses employés doit, entre autres choses, faire de la place aux jeunes dans l'appareil, croit la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

Les secteurs public et parapublic est en décroissance et entraîne dans sa chute l'enthousiasme et la motivation, dit Mme Monique Simard, vice-présidente de la centrale.

Selon la CSN, les solutions à la démotivation et à l'accessibilité de la jeunesse aux emplois du secteur public passent, dans le premier cas, par un aménagement du travail qui réduise le temps partiel et, dans le second, par le départ d'employés pour faire la place aux jeunes.

La CSN propose notamment que le gouvernement institue un système de congés sabbatiques, ou congé «à traitement différé», pendant lequel l'employé peut toucher 80 p. cent de son salaire. Le salaire versé à l'employé pendant ce congé sabbatique est rete-

nu à l'avance pendant plusieurs années. Le remplacement temporaire de cet employé ne coûte ainsi pas davantage à l'employeur.

Une autre proposition de la CSN concerne la retraite anticipée, à 62 ans par exemple, sans réduction du revenu, en utilisant les surplus actuariels des fonds de pension.

Ces deux solutions à l'ouverture de postes dans les secteurs public et parapublic permettraient de dégager jusqu'à 14 000 emplois chaque année, estime la CSN.

Le SFPQ a \$3 millions pour sa publicité

■ Advenant que les négociations dans les secteurs public et parapublic tournent au vinaigre, il y a au moins un syndicat qui possède les moyens de lancer dans les médias une campagne publicitaire qui soit digne des grands annonceurs.

Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ) a une réserve qui frôle les \$3 millions pour les seules fins de la publicité «préventive» pendant les négociations, a indiqué M. Jean Laporte, adjoint au président du syndicat.

«Une intervention médiatique, y compris à la télévision, n'est pas exclue», a affirmé M. Laporte. Le budget de publicité «préventive» est d'autre part séparé d'un fonds de grève de \$10 millions dont disposent les 45 000 fonctionnaires.

Le SFPQ n'en est pas à ses premières armes en matière de publicité, télévisée notamment. «Pour redorer l'image des fonctionnaires, nous avons entrepris depuis 1986 une série de campagnes publicitaires à la télévision», dit le président du syndicat, M. Jean-Louis Harguindeguy. Le dernier «spot» publicitaire du SFPQ, d'une durée de 60 secondes, a coûté \$1,5 million et montre un fonctionnaire défendant une mère et son jeune enfant contre «l'arbitraire» du système. Le SFPQ a d'abord voulu montrer, dans ses campagnes publicitaires en 1986 et 1987, que les fonctionnaires ne sont pas des «ronds de cuir». Aujourd'hui, il veut montrer que les fonctionnaires sont aussi là pour protéger les citoyens.

Les autres syndicats sont moins bien pourvus financièrement.

À la CEQ, un maigre budget de \$100 000 est en réserve. À la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec, on n'exclut pas le recours à la publicité pendant les négociations, mais on ne précise pas le budget disponible. À la CSN, aucun budget de publicité n'a été prévu.

Le Conseil du Trésor affirme de son côté qu'aucun budget n'a été préparé en vue d'une campagne publicitaire se rapportant aux négociations.

SUITE DE LA UNE

ÉTAT

«Un des meilleurs secteurs publics», dit l'état

mard, vice-présidente de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et principale porte-parole de la centrale dans les négociations actuelles.

«Mais il faudrait aussi que le gouvernement accepte de débloquer les ressources financières nécessaires», ajoute-t-elle. Or, le gouvernement a clairement dit et redit qu'il n'est pas question d'injecter plus d'argent dans les salaires, mais qu'il faut plutôt mettre l'accent sur la «souplesse» des emplois.

La présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), Mme Lorraine Pagé, a pour sa part qualifié d'«esclavage» les mesures de contrainte que le gouvernement veut imposer à certaines catégories d'employés.

Chez les infirmières, on réclame un adoucissement des conditions de travail, surtout pour le personnel de nuit et de week-end. Ainsi, les infirmières qui travaillent la nuit — seule porte d'entrée dans cette profession — devraient avoir une semaine de travail réduite, mais être payées pour une semaine complète, estime la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIQ). Encore là, le ministre responsable de la santé, Mme Thérèse Lavoie-Roux, a indiqué sans ambiguïté qu'il n'est pas question de majorer la rémunération.

Les fonctionnaires dénoncent pour leur part le fait qu'ils ne sont pas consultés en matière de changements technologiques. Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ) déplore aussi que la formation rendue nécessaire par ces changements soit faite «à la mitaine». «Le gouvernement impose, tout simplement», dit M. Jean-Louis Harguindeguy, président du SFPQ.

Partout, les syndicats veulent que les emplois dits précaires (à temps partiel et occasionnels) disparaissent en partie pour faire place à des emplois à temps plein. Le gouvernement n'est pas contre cela, mais ses propositions sont restées vagues jusqu'à maintenant.

La précarité de l'emploi touche la moitié des travailleurs membres de la Fédération des affaires sociales, la plus grosse composante de la CSN. Chez les infirmières, il s'agit de 60 p. cent. La proportion atteint déjà 28 p. cent dans l'enseignement et plus particulièrement dans l'éducation des adultes (un secteur en croissance avec la dénatalité) où seulement deux p. cent des enseignants ont un statut de contractuel. Chez les fonctionnaires, la moitié des secrétaires de juges sont occasionnelles, et c'est le cas du tiers des employés au ministère du Revenu et à celui de la Main-d'œuvre.

Dans le secteur de l'éducation, la CEQ déplore entre autres que les propositions gouvernementales (mobilité et maintien de la tâche à son niveau actuel) ne prévoient rien pour l'enseignement dans les milieux pluriethniques et défavorisés. À Montréal, seulement trois p. cent du personnel

enseignant est «ethnique» tandis que les immigrants représentent plus du tiers des élèves et étudiants.

Les conditions de travail des employés à statut précaire doivent être améliorées par la création de postes réguliers et par l'octroi des bénéfices marginaux à ceux qui restent à temps partiel ou occasionnels, disent les syndicats. «Il y a de la crédibilité même du mouvement syndical», lance Mme Pagé de la CEQ.

Pour Mme Simard de la CSN, le thème majeur de la présente négociation est l'organisation du travail (formation du personnel devant les changements technologiques, modification de la tâche, travail en équipe, etc.) et la sécurité de l'emploi (réduction du temps partiel). Mais, précise Mme Simard, ces deux thèmes doivent nécessairement aller de pair avec un troisième: l'augmentation des ressources financières consacrées aux secteurs public et parapublic, c'est-à-dire une hausse substantielle des salaires.

Autrement, comment pouvons-nous sérieusement procéder à la «modernisation des services publics»? se demande-t-elle. □

— FIN —

Plus du quart des enseignants n'ont pas de sécurité d'emploi

Chaque année, en juin, ces derniers ne savent pas s'ils auront un emploi au mois de septembre suivant

ANDRÉ PRATTE

■ Près de 22 000 enseignants, soit 28 p. cent des professeurs à l'emploi des commissions scolaires du Québec, n'ont pas de sécurité d'emploi, révèle une étude publiée hier par la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ).

Près de la moitié de ces enseignants «à statut précaire» sont des suppléants embauchés à la journée pour remplacer des professeurs absents. Ainsi, 5 000 sont engagés sans contrat pour donner certains cours (c'est le cas de 95 p. cent des enseignants à l'éducation des adultes); 1 500 sont embauchés à la leçon; et enfin, 5 000 ont signé un contrat d'enseignant à temps partiel.

Ces enseignants n'ont pas d'emploi garanti, même s'ils travaillent pour la même commission scolaire depuis plusieurs années, car il n'existe pas de liste de rappel obligeant celle-ci à donner d'abord du travail aux professeurs qui ont le plus d'ancienneté. En conséquence, lorsque se termine l'année scolaire en juin, les enseignants à statut précaire ne savent pas s'ils auront un emploi au mois de septembre suivant.

De plus, les «précaires», ainsi qu'on les appelle dans les milieux syndicaux, sont moins bien payés que leurs confrères à temps plein, n'ont pas droit aux congés prévus par la convention collective, et peuvent difficilement exercer leur droit de grief, leur emploi dépendant uniquement du bon vouloir de l'employeur.

Le rapport de la CEQ tend à

démontrer que ces conditions empêchent les enseignants à statut précaire de faire leur travail aussi bien qu'ils le voudraient. C'est le cas, notamment, des jeunes enseignants qui passent sans cesse d'une classe à l'autre et d'une école à l'autre, une instabilité qui rend difficile la conception de méthodes et de matériel pédagogiques.

On note par ailleurs que 76 p. cent des enseignants de moins de 30 ans sont à statut précaire.

La centrale syndicale s'inquiète d'autant plus des problèmes de ces enseignants que leur nombre a beaucoup augmenté depuis que le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires ont entrepris, il y a quelques années, de compresser leurs dépenses.

Estimant que «combattre la précarité, c'est contribuer à un système d'éducation de qualité», la CEQ a fait de l'amélioration des conditions de travail des «précaires» l'une de ses priorités dans les négociations qui commencent avec le gouvernement pour le renouvellement de la convention collective des enseignants.

La centrale demande que tous les enseignants à statut précaire soient rémunérés, au pro rata de leur tâche, selon les mêmes échelles de salaire que les enseignants à temps plein, et qu'ils aient droit aux avantages sociaux prévus à la convention, ici aussi au pro rata de leur tâche. La CEQ exige également l'établissement de listes de rappel, et demande que les enseignants à temps partiel inscrits sur ces listes aient priorité lors de l'octroi de nouveaux contrats à temps plein.

LES REÉR: C'EST LE TEMPS D'Y PENSER! CONNAISSEZ-VOUS TOUS LES CHOIX QUI S'OFFRENT À VOUS?

Donnez un coup de pouce à votre avenir. Renseignez-vous sur les Fonds Scotia. Quatre fonds communs de placement, ayant des orientations différentes, mais poursuivant un but commun: vous permettre, dans le cadre d'un REÉR, d'investir dans des valeurs mobilières de haute qualité, en bénéficiant de l'imposition reportée.

- Aucune commission de souscription.
- Avantage du report d'impôt que permet le REÉR.
- Un placement d'à peine \$500 vous assure une quote-part d'un portefeuille de valeurs géré par des professionnels.
- Le service personnalisé de spécialistes à qui vous pouvez faire confiance.

TÉLÉPHONEZ-NOUS, VOUS NE LE REGRETTÉREZ PAS.

Fonds Scotia:
1-800-361-6605
ou ScotiaMcLeod:
1-800-361-1858

FONDS SCOTIA

UNE LONGUEUR D'AVANCE!



Les parts des Fonds Scotia sont vendues par voie de prospectus seulement.

LIQUIDATION LIQUIDATION LIQUIDATION

SOLDE DE RÉNOVATION

-80% jusqu'à de rabais

Liquidation Totale

Vêtements pour hommes • Cuir / Suède	
Habits coul. rég. long ord. \$250 à 450	Vestons sport coul. rég. long ord. \$120 à \$250
SOLDE 99 ^{me} à 179 ^{me}	SOLDE 39 ^{me} à 99 ^{me}
Cuir / Suède Veston sport blouson 1/2 prix	Pantalons / Jeans ord. \$60 à \$110
SOLDE 49 ^{me} à 169 ^{me}	SOLDE 14 ^{me} à 39 ^{me}
Paletots ord. \$125 à \$400	Chandails vaste choix ord. \$50 à \$150
SOLDE 49 ^{me} à 169 ^{me}	SOLDE 13 ^{me} à 49 ^{me}
Cravates ord. jusqu'à \$40 2 ^{me} ou 2 pour \$5	Chemises sport ord. jusqu'à \$65
SOLDE 2 ^{me} ou 2 pour \$5	SOLDE 9 ^{me} à 24 ^{me}
Chemises habillées ord. jusqu'à \$60	Blousons ord. jusqu'à \$250
SOLDE 10 ^{me} à 19 ^{me}	SOLDE 29 ^{me} à 89 ^{me}

TOUT DOIT ÊTRE VENDU!

L'entrepôt de la Mode

1627 Ouest Catherine 939-2805
Coin Guy Face L.e. Faubourg

LIQUIDATION LIQUIDATION LIQUIDATION

Les aspirants réfugiés sont libres... entre les murs de leur hôtel-prison

DANIELLE BONNEAU

■ Assis dans la salle à manger qui sert aussi de salle de séjour et de fumoir, une dizaine d'hommes et de femmes revendiquant le statut de réfugié sont calmes et silencieux.

Seuls trois jeunes Chinois, qui jouent aux cartes avec enthousiasme, et chantonnent de temps en temps, mettent un peu de vie dans cette salle commune du centre de détention d'Immigration Canada, au deuxième étage de l'hôtel Maritime, rue Guy, dans le centre de Montréal.

Leurs exclamations interrompent le mutisme de leurs voisins, dont certains lisent, avec attention, la Bible ou fixent le vide avec préoccupation.

Avec les célibataires au deuxième étage et les familles au-dessus, une trentaine de personnes en moyenne sont détenues au centre en attendant un sort qui, selon les cas, met de quelques jours à quelques semaines à se jouer.

Du Ghana, du Sri Lanka, du Paraguay, de Chine, du Liban ou de Tchécoslovaquie, ces gens viennent d'un peu partout.

Selon Rollande Daigneault, surveillante des agents dont le travail consiste à établir l'identité et l'origine des expatriés démunis de documents conventionnels ad hoc, les détenus sont bien traités. Ils sont même relativement libres de leurs mouvements... entre les murs de l'édifice.

Visites permises

C'est ainsi qu'ils peuvent recevoir des visiteurs, circuler sur leur étage, faire de l'exercice dans une petite salle aménagée à cet effet, et parler entre eux.

Ils peuvent jouer aux cartes, au Monopoly, aux échecs. Des repas spéciaux sont apprêtés pour les végétariens, ou ceux qui mangent caché. Des machines distributrices sont là pour tout le monde.

Les chambres, que se partagent généralement deux occupants, ont leur salle de bain et la télévision par câble. Cette dernière est providentielle pour les détenus, qui passent des heures devant le petit écran. Les femmes seules, moins nombreuses que les hommes, sont logées dans une section particulière.

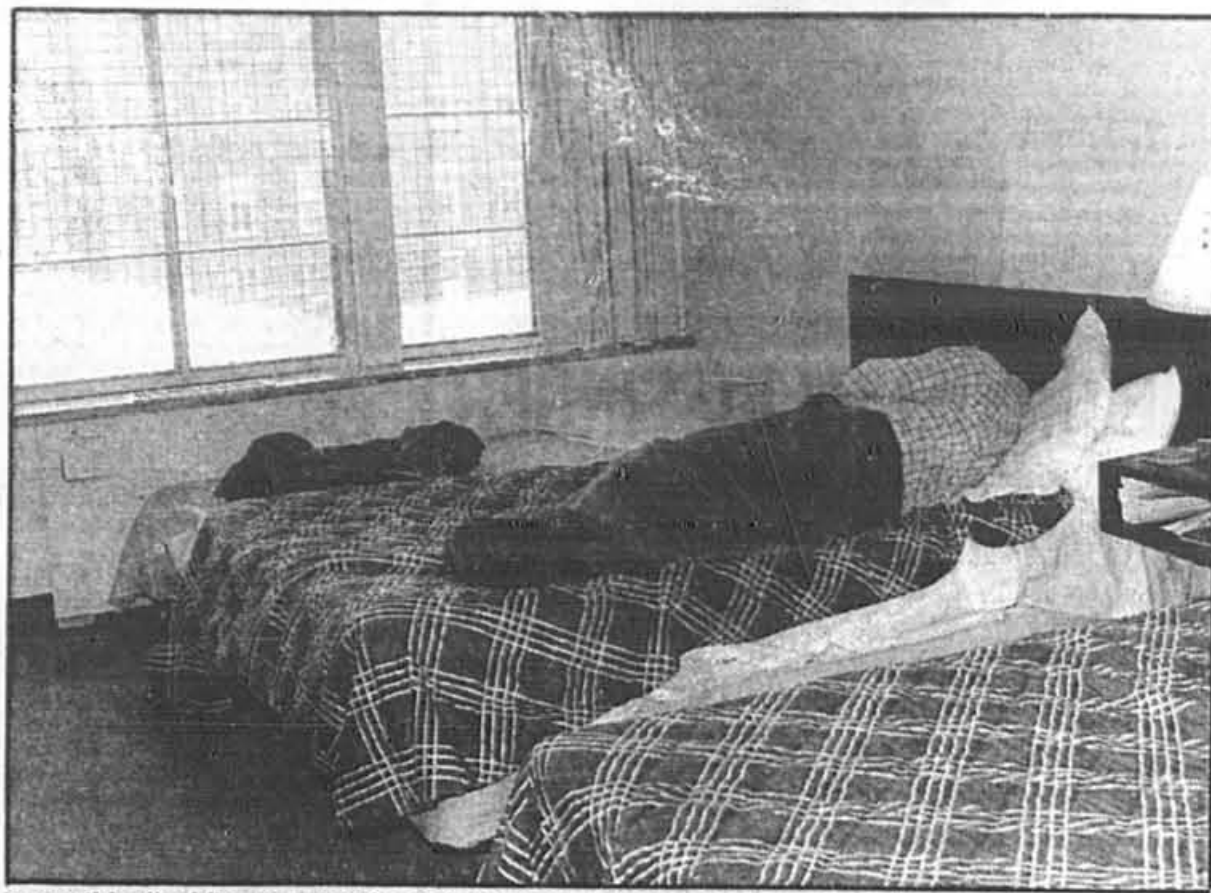
Les aspirants réfugiés ne peuvent, par contre, sortir de l'immeuble que sous escorte et pour de bonnes raisons, tel que leur participation à une audition quelconque ou une visite médicale. Pour prendre l'air, ils ont cependant accès à une petite terrasse clôturée où personne ne va en ce moment à cause du froid.

Les inconvénients

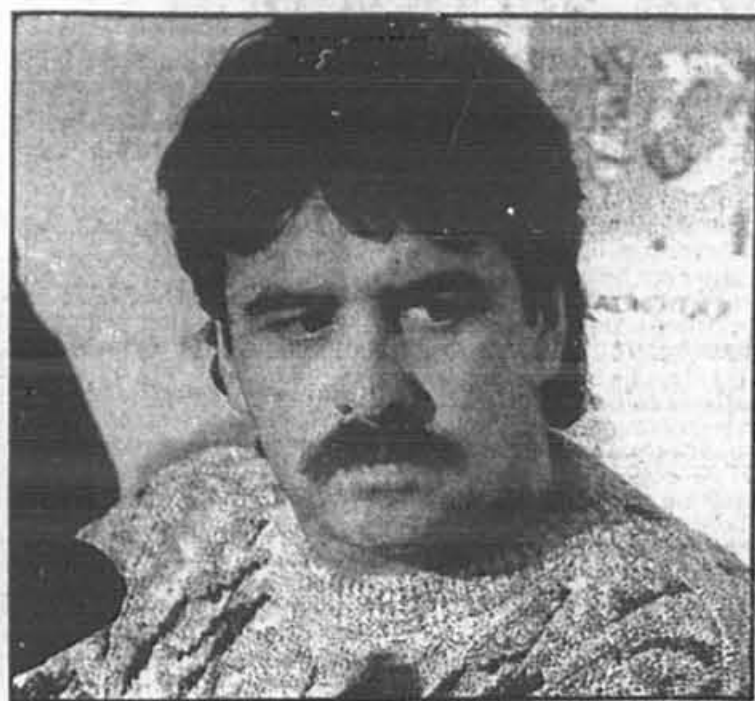
De l'autre côté de la médaille, la présence continue des gardes de sécurité, l'opacité des fenêtres à barreaux, et le verrouillage des portes menant à l'extérieur rappellent constamment qu'on est dans un lieu de détention.

Les détenus, fouillés à leur arrivée, ne gardent dans leur chambre que le strict minimum. Leurs tiroirs ne renferment que les vêtements qui seront portés le lendemain et il faut l'autorisation pour prendre d'autres effets dans les sacs de voyage gardés à part.

Les fumeurs, privés d'allumettes, doivent demander à un garde d'allumer leur cigarette. Les ustensiles de table qu'on leur remet sont en plastique, et les assiettes en styromousse. Les médicaments



Impossible d'oublier, en regardant à l'extérieur, à travers les barreaux, qu'ils sont dans un centre de détention.



Alain Chapleau: «Ça prenait un coupable pour apaiser la colère des gens»

PIERRE BELLEMARE

■ Alain Chapleau, encore sous le choc de ses cinq mois d'emprisonnement, soutient qu'il était sous l'effet de médicaments au moment de l'interrogatoire du 30 août 1988, où il a fait des aveux.

Une semaine après avoir été acquitté, au Palais de justice de Longueuil, d'une accusation d'avoir volontairement provoqué l'incendie de l'entrepôt de BPC à Saint-Basile-le-Grand, ce gaillard de 28 ans déclarait hier: «Quand on a présenté le vidéo de mon interrogatoire devant le tribunal, je me suis dit: ce n'est pas moi qu'on montre. C'est pas vrai!».

C'est ce vidéo que le juge Réjean Paul a refusé d'admettre en preuve, une décision qui a largement contribué à l'acquiescement de Chapleau.

Celui-ci a ensuite expliqué que d'une année à l'autre, au mois d'août, il se sent sérieusement affecté par la fièvre des foies. A un point tel qu'il doit prendre des médicaments. «Regardez-moi aujourd'hui. Vous pouvez constater que j'ai l'air d'un gars en forme. Je ne ressemble pas du tout au Alain Chapleau qu'on a montré sur le vidéo de la police.»

Il faut un coupable

Chapleau a participé à une émission de la radio communautaire de Longueuil, toujours accompagné de son avocat, Me Michel Leclerc, et de M. Paul Boisseau, son nouveau relationniste. Il estime qu'il a été piégé par le système. «Ça prenait un coupable pour apaiser la colère des gens», laisse-t-il tomber, sans insister toutefois sur ses antécédents judiciaires, que les policiers avaient relevés avant de l'arrêter. Mais il nie être un incendiaire.

Sur les ondes de la radio, il a rappelé les circonstances de son arrestation à Sainte-Amable, municipalité voisine de Sainte-Julie. Il a réaffirmé qu'en aucun temps, les policiers ne lui ont permis d'entrer

en communication avec son avocat, qui était alors Me François Daigle. Le fait que les policiers de la Sûreté du Québec aient bafoué son droit à l'avocat a également été un élément déterminant dans l'acquiescement de Chapleau.

Et le séjour en milieu carcéral? «Les autres prisonniers m'ont très bien accueilli. Ils m'ont remonté le moral, en me disant par exemple de ne pas m'en faire avec ça.»

Retour à Saint-Basile?

Il lui arrivait de consulter les médias: «Ça s'est pas tant qu'on m'en ait mis tant que ça sur le dos», disait-il hier en présence de Me Leclerc.

Celui-ci a fait remarquer qu'il attend la fin du délai d'appel, dont bénéficie la Couronne — c'est-à-dire trente jours à compter de l'acquiescement du 31 janvier dernier — pour étudier la possibilité d'intenter une poursuite contre la Sûreté du Québec.

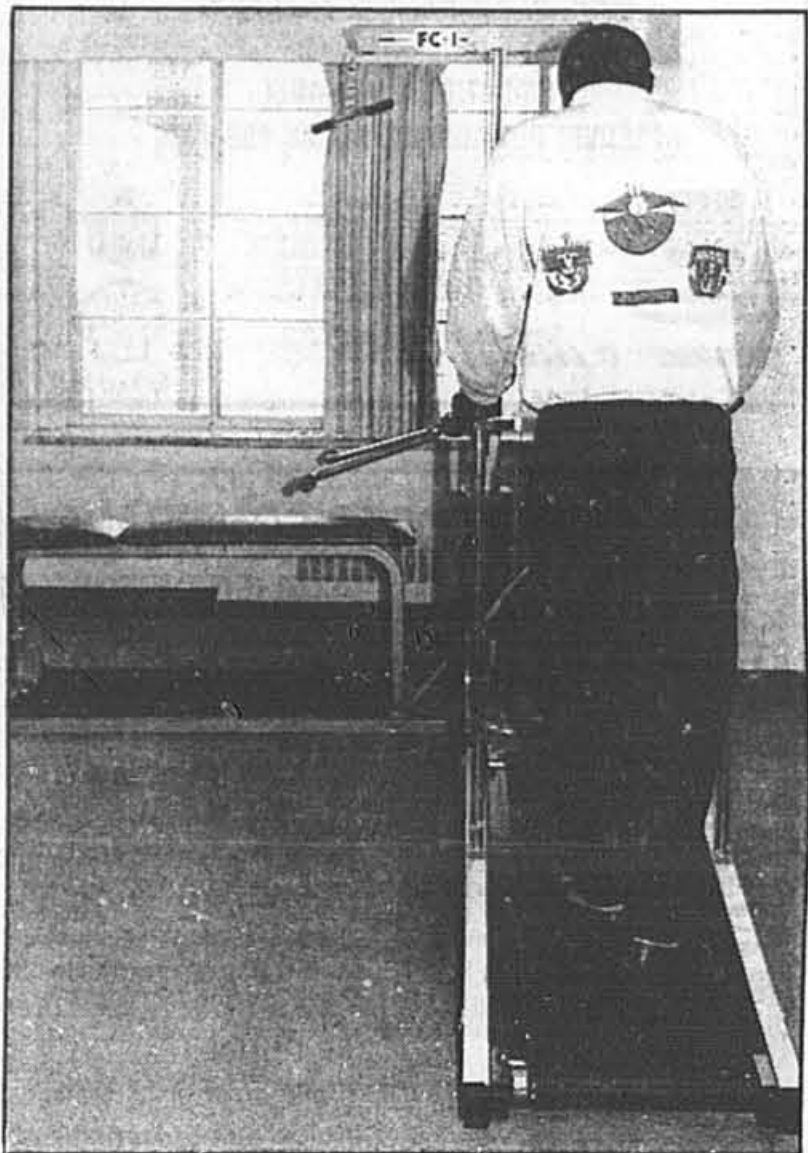
Entretemps, Alain Chapleau souhaite au plus haut point retrouver son emploi de concierge à Saint-Basile, municipalité où il aimerait bien également se réinstaller avec son amie Josée Fontaine. Il cherche aussi à récupérer le salaire dont l'ont privé ses longs mois de détention. «Si ça ne marche pas à Saint-Basile, je solliciterai un emploi auprès d'industries montrealaises».

Cependant, Alain Chapleau admet volontiers que «c'est dur de se remettre d'une telle aventure. C'est pas si facile que ça». Il s'encourage toutefois à l'idée qu'il n'est pas ostracisé par les gens qu'il croise au hasard de ses déplacements. «Au contraire, il y en a qui me serrent la main et me souhaitent bonne chance», affirme Chapleau.

Celui tente de vivre à nouveau normalement. A moins que le ministre de la Justice, Me Gil Remillard, ne le force à retourner devant le tribunal en interjetant appel de son acquiescement. La décision du ministre Remillard doit être connue incessamment.



Selon Rollande Daigneault, les détenus sont bien traités.



Une petite salle d'exercice a été aménagée pour les détenus.

sont gardés sous clé et distribués à la pièce, selon les besoins.

Tout est prévu pour garantir la sécurité des détenus autant que celle de leurs geôliers, mais toutes ces précautions n'ont pas empêché une jeune Chinoise de tenter de se suicider en se coupant les veines, voici une dizaine de jours.

La responsable des gardes de sécurité de semaine, le lieutenant Mychèle Durocher, explique qu'on enlève aux détenus leurs objets potentiellement dangereux et que les trousseaux de maquillage des femmes tombent dans cette catégorie, ce pourquoi on les garde avec les bagages et que les femmes doivent les retirer à chaque usage.

«On ne pouvait pas savoir que cette femme recevrait un appel qui la bouleverserait. Elle s'est servie du miroir de son ombre à paupières pour se blesser», explique Mme Durocher, selon qui le travail des gardes en est surtout un de surveillance.

«Il faut nous servir de notre tête et garder les yeux ouverts, précise-t-elle. Comme les détenus ne parlent souvent ni le français, ni l'anglais, on doit se débrouiller pour se faire comprendre. Et on y arrive toujours!»

Autre pays, autres moeurs
En acceptant son poste, Mme

Durocher a vite découvert que des choses qui font partie de nos existences depuis le berceau ou à peu près sont inconnues de plusieurs détenus. Il y en a, par exemple, qui ne savent pas à quoi sert une toilette.

Certains se sont déjà lavé la figure avec l'eau de la cuvette. D'autres, assis dans la baignoire vide, s'aspergeaient avec l'eau du robinet sans penser au bouchon dont la pose aurait fait monter le niveau de l'eau. Sans compter ceux qui prenaient le lavabo pour un urinoir.

«On leur apprend des choses et ils nous en montrent en retour, précise-t-elle. C'est toute une aventure!»

«Mais depuis le 1er janvier et l'entrée en vigueur de la nouvelle loi qui accélère le processus d'immigration, nous avons moins de contacts avec les détenus. Et comme ceux-ci sont en outre plus nombreux qu'avant, nous sommes davantage sur le qui-vive. Le degré de confiance n'est plus le même».

Son plus beau souvenir? A Noël, l'an dernier, dix-sept détenus de douze nationalités différentes ont chanté la même chanson dans leur langue respective.

«Tous ceux qui étaient là, dit-elle, s'en souviendront toujours.»



PHOTOS PAUL-HENRI TALBOT La Presse
Il faut garder les yeux ouverts, estime Mychèle Durocher.

10 ans ça s'fête!

MISSION

harman/kardon

- Récepteur AM/FM harman/kardon
- Lecteur de disques compacts harman/kardon
- Haut-parleurs Mission 761

1189\$

audio centre
"La sensation d'ouïr pour la première fois"

5260 Sherbrooke ouest 482-4420

NOUVELLE ADRESSE > 1970 boul. Le Corbusier, Laval 687-3627

Pour célébrer 10 ans d'étroite collaboration avec harman/kardon, nous offrons aux fines oreilles ce forfait de connaisseur à un prix qui ne vous laissera pas indifférent. Venez tendre l'oreille au son divin du combiné harman/kardon et Mission...vous serez au septième ciel!

La cause en divorce du juge Jean-Guy Boilard rendue publique

■ Une ordonnance de non publication sur les noms des parties dans une cause de divorce a été levée cette semaine pour la première fois dans l'histoire des annales judiciaires québécoises, quand un juge de la Cour supérieure a décidé que c'était dans l'intérêt de la justice.

En effet, le juge André Gervais a permis au journaliste de publier ces noms à la demande des avocats du quotidien *The Gazette*.

La cause en question est celle du juge Jean-Guy Boilard, 51 ans, en instance de séparation légale de sa femme, Lise Léroux, 54 ans. Ils sont mariés de-

puis 29 ans et ils ont deux enfants.

Depuis 1982, le code québécois de procédures civiles prévoit que toute audience de la chambre de la famille (divorces, gardes d'enfants etc.) soit tenue à huis clos. Le nom des parties ne peut jamais être publié.

Mais une provision du code permet, si le juge qui préside les audiences décide que c'est dans l'intérêt de la justice, que les noms soient rendus public.

Dans la cause du juge Boilard, l'avocat de *The Gazette* a argué qu'il est important non

seulement que justice soit rendue, mais qu'il y ait apparence de justice également. Notons que le juge Boilard ne s'est pas opposé à ce qu'on lève l'ordonnance de non publication dans sa cause.

A l'appui de ses propos, Me Marc-André Blanchard a cité une décision, rendue par le juge Boilard en 1987, qui permettait aux journalistes de publier les noms de deux accusés.

Pour sa part, l'avocat de Mme Léroux, William Schabas, a fait valoir au tribunal que les intérêts de sa cliente seraient mieux servis si les audiences étaient publiques.

QUI D'AUTRE QUE



LE DR HENRY KISSINGER

peut nous entretenir avec autant d'exactitude de la globalisation des marchés internationaux.

La Jeune Chambre de Commerce de Montréal en collaboration avec La Presse et CKAC est heureuse de présenter cette conférence du Dr Henry Kissinger, Prix Nobel de la Paix en 1973, conseiller auprès du gouvernement américain et secrétaire d'État à la Maison Blanche.

Cette soirée de levée de fonds se tiendra sous la présidence d'honneur de Monsieur Jean de Grandpré, Président du conseil de BCE INC.

DATE: MARDI LE 28 MARS à 20 h 00
LIEU: PLACE DES ARTS (Théâtre Maisonneuve)
COÛT: 70,00\$ membres de la JCCM
95,00\$ non-membres
TRADUCTION SIMULTANÉE
RÉSERVEZ DÈS AUJOURD'HUI AU 866-5226



Le collège Marie-Victorin accuse une diminution de 1200 élèves cette année

Cette perte de clientèle signifie \$3 millions de moins en subventions

ANDRÉ PÉPIN et
ANDRÉ PRATTE

■ Accusé l'an dernier d'avoir obtenu du gouvernement des subventions auxquelles il n'avait pas droit, le collège Marie-Victorin a vu sa clientèle chuter de 1200 étudiants cette année. Par conséquent, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science (MESS) versera à cette institution privée \$3 700 000 de moins en subventions.

C'est ce qu'ont indiqué mardi à Québec les fonctionnaires du ministère à l'occasion de l'étude en commission parlementaire des engagements financiers du MESS.

La Presse avait révélé en mai que le collège Marie-Victorin avait reçu des centaines de milliers de dollars en subventions en laissant croire au gouvernement que des étudiants adultes, qui suivaient des cours de culture personnelle, étaient inscrits dans un programme menant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC). Le gouvernement ne subventionne pas les cours de culture personnelle, alors qu'il verse aux collèges privés environ \$3 000 pour chaque étudiant inscrit à un programme de DEC.

Un enquêteur nommé par le ministre Claude Ryan a conclu en novembre que le collège avait ainsi obtenu, en 1987-88, \$3 millions de subventions en trop.

L'affaire semble avoir eu des effets fort néfastes sur le collège. Selon les chiffres rendus publics en commission parlementaire, la clientèle de l'institution est passée de 5768 étudiants l'an dernier, à 4576 cette année, une perte de 1192 élèves.

Cette perte s'explique en partie par la décision du collège de cesser de dispenser deux des cours

contestés, soit les cours d'anglais et de français langues secondes qui avaient attiré l'an dernier quelques 500 étudiants.

Le directeur général du collège, M. Jacques Lafontaine, a expliqué que le reste de la baisse de clientèle a touché l'ensemble des cours destinés aux adultes. M. Lafontaine s'est dit incapable d'expliquer ce phénomène. On peut penser que celui-ci n'est pas étranger à la mauvaise publicité qu'a faite au collège la controverse qui a éclaté l'an dernier.

La chute de clientèle entraînera automatiquement une baisse des subventions versées par le MESS. Alors que le collège a reçu l'an dernier plus de \$20 millions, il obtiendra cette année moins de \$17 millions.

Cette diminution des subventions placera-t-elle le collège dans une situation financière difficile? «Je n'ai pas à vous donner cette information», nous a répondu M. Lafontaine.

M. Lafontaine doit rencontrer prochainement le ministre de l'Enseignement supérieur, M. Ryan. Principal sujet à l'ordre du jour: le collège devrait-il rembourser au gouvernement les \$3 millions perçus en trop en 1987-88? M. Lafontaine a répété hier à La Presse qu'il n'en était pas question: «Nous n'avons rien fait d'illégal.»

La direction du collège aurait laissé entendre au ministre Ryan que si elle est forcée de rembourser les \$3 millions en question, elle devra fermer les portes de l'établissement. Le collège Marie-

Victorin appartient à neuf corporations religieuses.

Entretiens à Québec, le critique de l'Opposition péquiste en cette matière, M. François Gendron, a réclamé hier du ministre Ryan qu'il transmette le dossier au Procureur général pour que celui-ci examine la pertinence d'entamer des procédures judiciaires contre le collège Marie-Victorin.

«C'est clair qu'ils ont bénéficié illégalement d'argent qui appartient aux contribuables et le gouvernement doit prendre les moyens pour récupérer ces sommes», a expliqué M. Gendron à La Presse.

Le député d'Abitibi-Ouest a dénoncé l'attitude conciliante du ministre.

Les médecins s'inquiètent pour les femmes enceintes de milieux défavorisés

DANIELLE BONNEAU

■ Ce sont les femmes enceintes des milieux défavorisés plutôt que la reconnaissance de la profession de sage-femme qui devraient être au cœur des préoccupations du ministère de la Santé et des Services sociaux, lorsqu'il établira sa politique sur la périnatalité.

C'est ce qu'ont déclaré hier plusieurs représentants de la Corporation professionnelle des médecins du Québec (CPMQ).

S'appuyant sur quatre études commandées par le ministère, dont ils ont pris connaissance en décembre, les médecins ont soutenu que les problèmes les plus graves en périnatalité se trouvent dans les milieux défavorisés.

On y compte deux fois plus de nouveaux-nés de faibles poids (moins de 2,5 kg) que dans les groupes sociaux nantis; il y a deux fois plus de prématurés et on y remarque trois fois plus de retards de croissance intra-utérin.

«On défie le gouvernement de nous prouver qu'on a tort, a souligné le docteur Augustin Roy, président de la corporation. Dans le projet de politique mis sur pied en 1985, et dans un document publié en juillet 1987, les sages-femmes sont vues comme la solution magique, miracle, qui peut résoudre tous les problèmes. Nous, on dit que ce n'est pas vrai.»

«Tout le monde dit qu'il n'y a pas assez de naissances au Québec. On doit s'assurer que les femmes qui sont enceintes mènent leur grossesse à terme. Seize mille femmes enceintes vivent

sous le seuil de la pauvreté, ce qui représente 20 p. cent du nombre annuel des grossesses. Leurs enfants sont en danger et il faut s'en occuper en priorité.»

La corporation a notamment suggéré au ministère de mobiliser les ressources humaines oeuvrant déjà en périnatalité, soit les médecins, les infirmières, les infirmières auxiliaires, les préposés aux services d'obstétrique et de périnatalité, les diététistes, les travailleurs sociaux, les auxiliaires sociales et familiales et les psychologues.

«Bâtissons des équipes multidisciplinaires et soyons complémentaires pour aider les femmes

enceintes des milieux défavorisés, a souligné M. Roy. Les sages-femmes pourront peut-être s'intégrer, mais dans les équipes déjà en place.»

Ces déclarations des médecins ont surpris Mme Thérèse Lavoie-Roux, ministre de la Santé et des Services sociaux.

La corporation devait lui transmettre hier sa position sur la réalisation de projets-pilote avec des sages-femmes.

«La place des sages-femmes n'est qu'un des volets de la politique de périnatalité, a précisé M. Yves-Thomas Dorval, attaché de presse de Mme Lavoie-Roux.

Une société sans tabac dès l'an 2000?

Associated Press
WASHINGTON

■ Le tabac devrait être classé au nombre des drogues et son usage réglementé par la Régie des aliments et produits pharmaceutiques, ce qui pourrait aboutir à l'avènement d'une société sans tabac dès l'an 2000.

C'est la recommandation qu'a formulée hier le Conseil consultatif américain sur le cancer, qui a tenu récemment une série d'audiences publiques sur la prévention du cancer.

L'organisme recommande en outre que l'usage du tabac soit in-

terdit à bord des avions et des autres véhicules de transport public, en milieu de travail, dans les édifices publics et dans les écoles. Enfin, l'usage du tabac devrait être interdit dans les écoles. Les organisations professionnelles d'athlétisme devraient faire campagne contre son utilisation.

Le Conseil affirme qu'en adoptant une législation faisant du tabac une drogue et en plaçant son usage sous le contrôle de la FDA, le Congrès contribuerait à tel point à l'intensification des pressions contre le tabagisme aux États-Unis que ce pays pourrait s'être entièrement débarrassé de ce fléau à la fin du siècle.

SERVICE AUX ENTREPRISES

AMÉLIORER SON FRANÇAIS AU TRAVAIL ATELIER DE FORMATION

Savoir écrire correctement constitue un facteur important d'embauche et de promotion dans plusieurs secteurs d'emploi.

Les jeudis, du 30 mars au 11 mai 1989, de 14h à 17h
Test de classement obligatoire: le jeudi 16 mars à 14h

L'atelier de français écrit est essentiellement pratique.

— Il tient compte des difficultés de chacun et propose des exercices appropriés.

Dans un temps limité, il permet aux participants de:

— corriger les principales lacunes en communication écrite
— solutionner rapidement et sans hésitation les problèmes de langue rencontrés quotidiennement.

Le nombre d'inscriptions est limité. Communiquez sans tarder avec:

Service aux entreprises 343-5863

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

CE QU'IL Y A DE MIEUX
POUR UN
COMPLÉT D'AFFAIRES
À COMPTER DE
SEULEMENT 295\$

Chez A. Gold & Sons nous l'appelons La Mode des Affaires. Ce sont des complets qui non seulement font excellente impression, mais la bonne impression.

Ils sont à l'image de votre succès et de votre réussite. Absolument uniques ces complets d'affaires allient élégance, style et confort.

- Élégante confection à simple ou double boutonnage et pantalons avec plis.
- Tailles 38 à 46. Courts, réguliers, élancés. Meilleurs tissus importés.
- Superbe gamme de modèles contemporains, motifs et couleurs.

Nous avons la plus importante collection de complets d'affaires prêt-à-porter au Canada, à partir de seulement 295\$. Nous vous invitons cordialement à venir la voir maintenant dans tous les magasins A. Gold & Sons.

Et rappelez-vous: «Nous Ne Signons Que Des Vêtements Qui Vous Vont A La Perfection!»



- MAIL CHAMPLAIN BROSSARD
- CENTRE ROCKLAND
- FAIRVIEW POINTE-CLAIRE
- 900, RUE SAINTE-CATHERINE O.
- LES PROMENADES SAINT-BRUNO
- LA PLACE VERTU
- LES GALERIES D'ANJOU
- LE CARREFOUR LAVAL

American Express, Visa, MasterCard, Diners, Carte Blanche, A. Gold & Sons.



A. Gold & Sons
La Mode des Affaires
à compter de
295\$

ABANDON DES AFFAIRES

DERNIERS JOURS

TOUTE NOTRE MARCHANDISE RÉDUITE DE

70%

DHURRIES ET
TAPIS DE PASSAGE

TOUT DOIT
ÊTRE VENDU



GALERIE de la KARPET Inc.

5970, Côte-des-Neiges (et Linton)

733-3628

Stationnement gratuit

TÊTES D'AFFICHE

Guy Pinard



André Magny, qui fut le principal artisan du Sommet québécois sur la faune, occupe le poste de président directeur général de la Fondation de la faune du Québec depuis le 1^{er} février dernier.

Maryse Folland a accepté la direction de la campagne de levée de fonds de l'Orchestre symphonique de Montréal. Cette campagne se terminera le 31 mai et son objectif a été fixé à \$2,5 millions.



Marie Gibeau, député de Bourassa, sera l'invitée de «Entre parents», une association d'entraide de Montréal-Nord, aujourd'hui à 16 h, au 11317, rue Jean-Meurier, à Montréal-Nord. Renseignements: 329-1233.

L'animatrice de télévision **Claire Lamarche** a accepté de présider la première campagne de souscription de l'Association nationale des téléscripteurs, qui se déroulera de la mi-février

à la mi-mars, avec un objectif de \$25000. La campagne sera lancée cet après-midi à 17 h, au complexe Guy-Favreau. Renseignements: 729-6395.

Le vernissage des expositions de peintures de **Claude Bibeau** et de **Michelle Sauriol** aura lieu ce soir à 19 h, à la maison de la culture Marie-Uguay. C'est une initiative du Service des loisirs et du développement communautaire de la Ville de Montréal. Renseignements: 872-2044.

Marie-Claire Huot traitera de la littérature chinoise contemporaine ce soir à 19 h, à l'Université de Montréal, à l'invitation de la Société Canada-Chine et du Centre d'étude de l'Asie de l'Est. Renseignements: **Françoise Beaudoin**, à 844-7181.

La galerie **Barbara Silverberg Contemporary Ceramics** procédera ce soir à 19 h, au vernissage de l'exposition «Vaiselles», consacrée aux oeuvres en céramique de **Léopold L. Foulem**, **Paul Mathieu** et **Richard Milette**. Renseignements: 932-3987.

Pierre Bourque, directeur du jardin botanique de Montréal, présidera ce soir à 20 h, l'inauguration de «Symphonie pastorale», l'exposition de la Saint-Valentin qui regroupe des orchidées de la Thaïlande et des fleurs de la Martinique.

Tous les gagnants d'un des Iris qui ont été décernés depuis 1985 sont invités à la cérémonie qui marquera demain à 11 h 30, le lancement du prestigieux concours. **Pierre Macdonald**, ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, parain d'honneur de cette manifestation, et **Guy April**, président du comité organisateur du concours, seront évidemment de la partie.

Denis Martin, conservateur du Cabinet des dessins et estampes du musée de Québec, et auteur de *Portraits des héros de la Nouvelle-France*, dédicacera son ouvrage demain à 17 h, à la librairie Hermès, 1120, avenue Laurier ouest. Renseignements: 274-3669.



LA PRESSE à l'honneur

Le Conseil canadien de la musique, présidé par **Mireille Gagné** (à droite), a récemment présenté un certificat honorifique à La Presse, choisie comme étant le média écrit qui a le plus favorisé l'essor de la musique. Cet honneur a été accepté avec fierté par le président et éditeur **Roger D. Landry**.

Le vernissage des photos de **Marie-Jo Podres** et **Shin Sugino** (ce dernier avec la collaboration du Musée canadien de la photographie contemporaine), aura lieu demain à 19 h, à la maison de la culture La-Petite-Patrie. Renseignements: 872-1730.

Raymonde Desjardins assume la présidence du Salon international des aînés, qui aura lieu au palais des congrès de Montréal, du 16 au 20 mai. Cette année, le salon élargira ses activités de manière à intéresser tous les membres de la famille.

Roger Béland, de l'Office de l'expansion économique de la CUM, effectue présentement une tournée de promotion industrielle au Japon, à Taiwan et en Australie.

Aska Film Distribution nous apprend que les acteurs **Isaach de Bankolé**, **Roberta Bizeau** et **Maka Kotto**, ainsi que le musicien **Manu Dibango** seront à Montréal pour la première du film *Comment faire l'amour avec un Nègre sans se fatiguer*, le 22 février. Ce film est une adaptation du livre du même titre écrit par **Dany Laferrière**.

Les artistes désireux d'exposer leurs oeuvres à Greenfield Park durant la saison 1989-1990 doivent faire parvenir leur dossier avant le 10 mars. Renseignements: **Lise Brodeur**, au 678-8930.

Le Cercle des 100 associés, un regroupement de gens d'affaires et d'amis de l'hôtel Le Quatre-Saisons, organise pour une deuxième année consécutive une exposition-vente de tableaux dont les profits seront remis à une jeune artiste du domaine du chant classique. L'exposition des peintures de **Gabrielle Potvin** débute lundi, et la remise de la bourse de \$2000 aura lieu le 15, à l'artiste choisi par un jury présidé par **Claude Corbeil**, de l'Opéra de Montréal.

Denyse Chicoine, vice-présidente de **McNeil Mantha**, et **Michel Haberman**, président et chef de la direction d'Atlantique Image et Son, parleront de planification stratégique eu égard aux marchés financiers lundi à 17 h, au Club St. James, sous l'égide de Planiforum. Renseignements: **Ginette St-Jean**, au 499-9001.

Le granit sera au coeur d'une rencontre du Centre international de design de Montréal, qui

aura lieu mardi sous le thème fort approprié de «Un coeur de pierres». Parmi les participants, on note les noms du géologue **Jean-Claude Corbeil**, du consultant **Martin Weaver**, de **Bernard Schwalberg**, vice-président de la firme Hohmann et Barnard, d'**Alain Robitaille**, de **Granicor**, et de l'architecte **Murray Goodz**, de **Goodz et Tolchinsky**. Renseignements: 842-4545.

Le Musée des beaux-arts de Montréal a récemment servi de toile de fond au lancement de la Loi sur la qualité de l'environnement, texte annoté. C'est un ouvrage de **M^{re} Michel Yergeau**, du cabinet Lavery, O'Brien.



Patricia Godin, une jeune étudiante demeurant à Saint-Adolphe-d'Howard, est l'heureuse gagnante du concours organisé auprès des visiteurs du Musée du patrimoine de Saint-Adolphe.

La Semaine de la santé des pieds aura lieu du 20 au 25 février au complexe Guy-Favreau. C'est une initiative de l'Association nationale des orthésistes du pied, présidée par **Marie-Paule Langelier**. Renseignements: 323-8834.

Paul Cantin, coordonnateur du Fonds des employés d'Air Canada pour la Fondation du Québec des maladies du coeur, a récemment reçu une plaque de la fondation pour souligner la contribution de \$30 000 des employés d'Air Canada à la dernière levée de fonds.

Partenaires, le journal d'entreprise de Provigo, a récemment remporté un premier prix de Les artisans des arts graphiques de Montréal Inc. pour la qualité de son impression et de son graphisme. Conçu et réalisé par le groupe-conseil **Bélangier, Legault**, ce journal est produit par l'imprimerie **Wilco**.

A JEUDI



Jean-Pierre Beauchateau, consul général de France à Montréal, remettait récemment le grade de chevalier du Mérite agricole de France à **Rolande Desbois** et à **Jacques Landurie**. Cet honneur est remis pour leur contribution à la diffusion de la gastronomie française.

PHOTOS La Presse

REÉR
Placement plus
11 3/4%
* Taux sujet à modification.
12 1/4% pour les placements de plus de 50 000 \$
Consultez votre représentant de la Laurentienne Vie ou votre courtier de la Laurentienne Générale participant.
LAURENTIENNE VIE

FOURRURES
21 POUR
JUSQU'AU MARDI 14 FÉVRIER '89
ACHETEZ UN MANTEAU, OU BLOUSON ET ACCESSOIRES AU PRIX RÉGULIER. OBTENEZ-EN UN AUTRE GRATUITEMENT À PRIX ÉGAL.
Grizzly
FOURRURES
3692, RUE ST-DENIS 288-9959
PRÈS DE SHERBROOKE/MÉTRO SHERBROOKE

Procurez-vous RoyFund aux succursales de la Banque Royale.

ROYFUND. LES FONDS MUTUELS EXEMPTS DE FRAIS D'ACQUISITION

FONDS D' ACTIONS
FONDS D' OBLIGATIONS
FONDS MARCHÉ MONÉTAIRE
FONDS ÉQUILIBRE

Découvrez pourquoi plus de 200 000 Canadiens ont placé 1 milliard de dollars dans les REÉR RoyFund

Le Groupe de fonds mutuels RoyFund, exempts de frais d'acquisition, met à votre disposition quatre instruments de placement reconnus qui vous feront atteindre vos objectifs.

Aucuns frais d'acquisition
Contrairement à la plupart des fonds mutuels, les fonds RoyFund sont exempts de frais d'acquisition. C'est dire que vous ne payez ni commission à la vente ni frais d'acquisition ou de résiliation. De la sorte, la totalité de votre argent profite dès le départ.

Souplesse sur toute la ligne
RoyFund vous donne toute la souplesse dont vous avez besoin pour passer d'un fonds à l'autre et ce, sans frais. Vous avez la possibilité d'intégrer ces fonds à votre régime enregistré d'épargne-retraite ou encore, à votre stratégie globale de placement.

Un groupe dynamique
Les fonds RoyFund ont la réputation méritée de faire des investissements sûrs. Ils se classent

maintenant parmi les groupes de fonds mutuels les plus importants au Canada, car ils sont gérés par des professionnels chevronnés qui se démarquent par leur aptitude à faire fructifier l'argent.

Quatre choix

- RoyFund Actions Ltée — un fonds d'actions ordinaires de grande qualité.
- Le Fonds d'obligations RoyFund — un portefeuille d'obligations d'État et de société.
- Le Fonds Marché monétaire RoyFund — placements en bons du Trésor du gouvernement du Canada et autres instruments d'excellente qualité du marché monétaire à court terme.
- Le Fonds équilibré RoyFund — un ensemble d'actions, d'obligations et d'instruments du marché monétaire.

Comment s'y prendre?
Rendez-vous dès maintenant à votre succursale de la Banque Royale, et rencontrez un représentant RoyFund. Il vous aidera à vous constituer un portefeuille de fonds mutuels RoyFund répondant à vos objectifs d'épargne-retraite.

Passez dès aujourd'hui à une succursale de la Banque Royale.

RoyFund
Distribué par: Distributeurs RoyFund Ltée
Royal Bank Plaza, 26^e étage, Tour Sud
Toronto, Ontario M5J 2J5

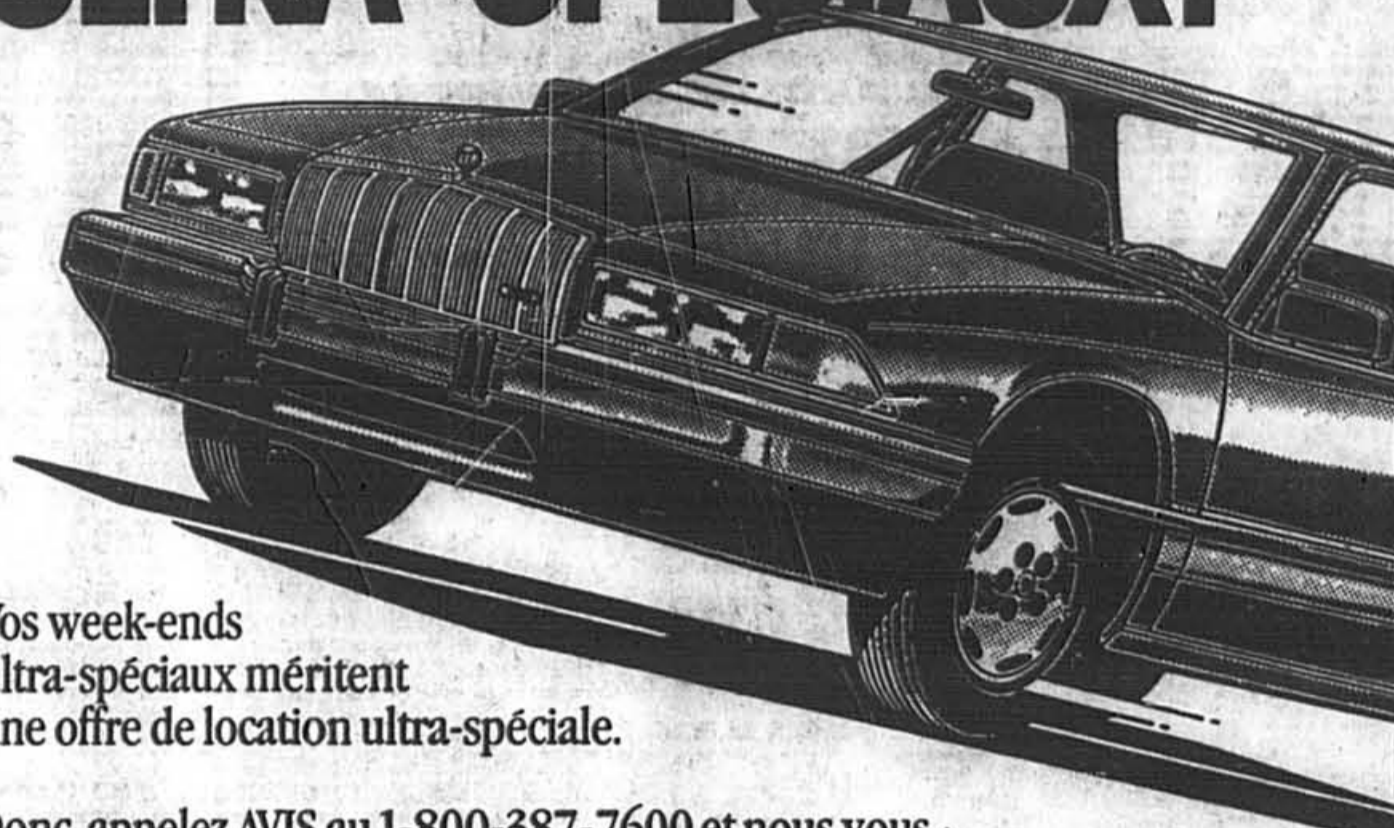
Offre rendue possible grâce aux Services Fonds mutuels Banque Royale Inc. par l'entremise des succursales de la Banque Royale au Canada. Ce document ne constitue pas une offre publique des actions de RoyFund Actions Ltée, des parts du Fonds d'obligations RoyFund ni de celles du Fonds Marché monétaire RoyFund ou du Fonds équilibré RoyFund. Les titres sont uniquement offerts par voie de prospectus dont il est possible d'obtenir copie dans toutes les succursales de la Banque Royale au Canada.

LES SERVICES FONDS MUTUELS BANQUE ROYALE INC.

Hôpital Anna-Laberge: la population est en droit de se poser des questions

MARTHA GAGNON

DES WEEK-ENDS AVIS ULTRA-SPÉCIAUX!



Vos week-ends
ultra-spéciaux méritent
une offre de location ultra-spéciale.

Donc, appelez AVIS au 1-800-387-7600 et nous vous
ferons une offre sensationnelle sur une voiture
ultra-spéciale qui répondra exactement à vos exigences.

La Buick Regal

On y met du coeur **AVIS**

Avis loue de voitures GM.

Avis et On y met du coeur sont des marques déposées de Aviscar Inc. ©1989 Aviscar Inc.

■ Le président de l'Association provinciale des directeurs des services professionnels des hôpitaux, le Dr Gilles Brien, ne comprend pas que la direction du nouvel hôpital Anna-Laberge, de Châteauguay, ait relevé de ses fonctions le Dr Alain Brissette, directeur des services professionnels.

«Le plus étonnant, dit-il, c'est que ce médecin s'est mérité une prime au rendement pour la qualité de son travail, l'an dernier». Selon le président de l'association, «c'est un homme compétent, intègre, respecté par ses collègues, qui avait à coeur d'amener de nouveaux médecins dans cette région».

Le Dr Brien ajoute que la population est en droit de se poser des questions à la suite du départ de plusieurs cadres de l'hôpital Anna-Laberge qui est toujours vide de patients, deux mois et demi après son inauguration. Il n'y a actuellement qu'une vingtaine de malades chroniques dans le centre.

Parmi ces questions, il y en a une qu'il veut poser immédiatement: «Que font les 300 employés dans un hôpital presque vide depuis des mois?» Le Dr Brien se demande s'il était bien nécessaire de faire entrer les gens aussi rapidement, alors que les hôpitaux se plaignent partout de la pénurie d'infirmières. Encore plus à la veille du congé scolaire de février.

D'autre part, le président de l'association trouverait inacceptable que le Dr Alain Brissette ait été relevé de ses fonctions pour la seule raison qu'il craignait que l'on ouvre l'hôpital trop rapidement, en novembre. «Il n'a fait que son devoir professionnel en prévenant la direction générale que le centre n'était pas encore prêt à recevoir des patients».

Le Dr Brissette en était venu à cette conclusion après avoir consulté les chefs de département de l'hôpital. Cette attitude aurait déplu au directeur général, M. Gaëtan Doré, qui se voyait contraint de repousser pour la nième fois la date d'ouverture.

Au cours d'un entretien téléphonique hier, le Dr Alain Brissette a expliqué qu'il avait été profondément ébranlé par cette décision de la direction. Il a demandé à l'association provinciale des administrateurs de santé de le défendre devant le conseil d'administration qu'il doit rencontrer la semaine prochaine. Il a l'intention d'utiliser tous les recours pour faire valoir ses droits.

«Pour l'instant, je ne voudrais pas jeter de l'huile sur le feu en

faisant des commentaires. Mais, il y a un sérieux malaise à Anna-Laberge», a-t-il ajouté.

Plusieurs personnes ont déclaré à *La Presse* qu'il existait des problèmes de relations de travail, surtout entre les médecins, les spécialistes, certains cadres et la direction. Ces personnes veulent garder l'anonymat par crainte de représailles ou parce qu'elles veulent rester dans le réseau de la santé. «Le directeur général veut tout contrôler, y compris les actes médicaux. Ceux qui tentent de s'opposer à certaines décisions sont priés de prendre la porte», dit l'une d'elles.

Par ailleurs, le Dr Jean Taillefer, président sortant de l'association provinciale des anesthésistes, qui est toujours membre de l'exécutif, est particulièrement déçu de l'attitude de la direction qui s'oppose à ce que des inhalothérapeutes assistent les anesthésistes dans leur travail. Cette décision a soulevé un tollé de protestations chez les anesthésistes qui menacent de boycotter les salles d'opération et de retarder l'ouverture de lits de courte durée prévue pour le 20 février.

À son avis, il s'agit d'une «décision purement politique». Pour le Dr Taillefer, il semble que le directeur ait choisi de donner un plus grand pouvoir au personnel infirmier. On sait que M. Doré était auparavant directeur des soins infirmiers. De plus, la directrice du nursing de Anna-Laberge a déjà travaillé avec lui à l'hôpital Sacré-Coeur.

«Pourquoi veut-on revenir dix ans en arrière alors que l'on se vante d'avoir construit un hôpital de l'an 2000. On a beau posséder l'équipement le plus perfectionné, on ne sera guère plus avancé si l'on ne donne pas des services de qualité», explique le Dr Taillefer. Selon lui, dans la majorité des hôpitaux du Québec, ce sont les inhalothérapeutes qui assistent les anesthésistes. «L'infirmière n'a pas la formation requise pour exercer ce travail qui demande des connaissances techniques bien particulières».

La Presse a aussi appris qu'à l'hôpital Anna-Laberge, on demande aux médecins et aux cadres de signer un document de cinq pages dans lequel ils s'engagent à adhérer à la philosophie de gestion du conseil d'administration de l'hôpital. «À Anna-Laberge, le serment d'hypocrate ne suffit pas. On nous demande en quelque sorte de signer un chèque en blanc. Cela ne s'est jamais vu dans le milieu hospitalier», dit l'une de nos sources d'information. Il semble que l'on veuille créer une unité de fonctionnement et de pensée. Mais, cela ne va pas sans heurts.

On se laisse vite emporter...
Jusqu'à 60% de rabais.



SOLDE D'INVENTAIRE SUR TOUTES NOS COLLECTIONS DE FOURRURES 88-89

Le solde prend fin le 18 février.

McComber
La griffe qui flatte.

Un témoin «privilegié» entendu aujourd'hui au procès d'Alarie

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
SAINT-JÉRÔME

« Ça a bien été long, les gars! Ils sont tous morts, avec chacun une balle dans la tête! »

C'est ainsi que Maurice Alarie, qui subit son procès pour une triple accusation de meurtre, a accueilli les premiers policiers arrivés à son lave-auto de Sainte-Agathe-Sud, le 11 juin en début de soirée. Les victimes sont Denis Pépín, Joko Sic et George Andrew Griffith.

Ce procès ne se déroule que devant 11 jurés, sept femmes et quatre hommes. Avant l'audition du premier témoin, hier matin, le juré numéro huit a demandé au juge Jacques Ducros d'être récusé pour des raisons de maladie. Après avoir pris connaissance de certificats médicaux, le président du tribunal a accédé à la requête. À un certain moment, il a été question de faire venir d'autres candidats pour lui trouver un remplaçant. Maurice Alarie a dit au magistrat qu'il n'avait pas d'objection de subir son procès devant 11 jurés.

Les policiers se sont rendus au lave-auto à la suite d'un appel à l'aide lancé par M. Alarie. Il était 20 h 15 quand une téléphoniste de Bell Canada a reçu un appel qu'elle a transféré immédiatement au poste de la police municipale de Sainte-Agathe-des-Monts. Les versions données au juge Ducros, au Palais de justice de Saint-Jérôme, par Mme Danielle Plouffe, la téléphoniste, et par M. Henri Thinaré, répartiteur à la police municipale de Sainte-Agathe-des-Monts, ne concordent pas du tout.

Mme Plouffe soutient que l'homme s'est adressé à elle en anglais pour réclamer la police à son commerce parce que des hommes armés s'y trouvaient.

Pour sa part, M. Thinaré a expliqué que l'interlocuteur s'était identifié comme étant Maurice Alarie et qu'il lui avait dit en français, qu'un « hold-up était en progression » à son lave-auto. Et, parce que le lave-auto n'est pas dans le territoire de Sainte-Agathe-des-Monts, M. Thinaré est entré en communication avec le répartiteur du détachement de Saint-Jérôme de la Sûreté du Québec.

Le témoin affirme avoir été mis en attente durant une minute. Lorsqu'il est revenu en ligne, le fonctionnaire provincial lui a demandé d'envoyer deux policiers de sa municipalité en aide à ceux de la SQ.

Sept minutes plus tard, soit à 20 h 22, le sergent Pierre Lanthier (maintenant directeur) et l'agent Yves Lortie, de la police municipale, arrivent au lave-auto. Lorsqu'ils ont monté la pente conduisant au commerce, ils ont vu un homme étendu par terre puis un deuxième. Quelques instants plus tard, M. Alarie s'est dirigé vers eux. Il tenait un revolver qu'il a remis au policier.

L'agent Serge Gauthier, de la SQ, a déclaré qu'il avait écroué M. Alarie dans une cellule vers 21 h 25 après l'avoir autorisé à appeler son avocat, Me Paul Gellinas.

Au début du procès, le représentant de la Couronne, Me François Brière, a précisé aux jurés dans son résumé de la preuve, que l'accusé avait été forcé de faire certaines choses et qu'en premier lieu, ça ressemblait à un cas de légitime défense, et qu'un témoin du drame viendrait devant la Cour. Finalement, a ajouté le procureur, c'est vous qui allez décider à la fin du sort du prévenu.

Ce témoin «privilegié», tel que l'a qualifié Me Brière, doit être entendu aujourd'hui.

VOTRE SUPPORT NOUS INCITE À VOUS OFFRIRE:
LA PLUS GIGANTESQUE VENTE AU

MERCI, MONTRÉAL...

LA VOICI!!!

CANADA!

NOTRE VENTE VICTOIRE EST EN VIGUEUR

VENEZ, VENEZ, VENEZ!
Prenez le conseil de Papa:
LAISSEZ TOUT TOMBER ET ÉPARGNEZ COMME JAMAIS!

LES PLUS BAS PRIX EN VILLE? BIEN SÛR!

- TOUS NOS RAYONS SONT EN VENTE!**
- ★ STORES VERTICAUX 20-70% DE RABAIS*
 - ★ STORES VÉNITIENS 20-60% DE RABAIS*
 - ★ RAYON SALLE DE BAINS 20-40% DE RABAIS*
 - ★ RAYON DE LITERIE 20-60% DE RABAIS*
 - ★ RIDEAUX et DRAPERIES 20-70% DE RABAIS*
 - ★ COUVRE-LITS et ÉDREDONS 20-60% DE RABAIS*
 - ★ STORES DE TOILE 20-60% DE RABAIS*
 - ★ STORES PLISSÉS 20-40% DE RABAIS*
 - ★ NAPPES et NAPPERONS 20-60% DE RABAIS*

VENEZ DE PARTOUT ET ÉPARGNEZ

NOUS AVONS PROUVÉ QUE NOUS SOMMES N° 1! VENEZ CÉLÉBRER!

Papa, Stephen et Richard réduisent leur prix dans tous les rayons pour un temps limité. MERCI MONTRÉAL, MERCI!

* sur nos bas prix réguliers, à l'exception de certains articles déjà grandement réduits, identifiés au magasin d'un astérisque. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

NOS VERTICAUX SONT DE PREMIÈRE QUALITÉ ET NOUS FABRIQUONS N'IMPORTE QUELLE GRANDEUR PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!

LE PLUS GRAND CENTRE DE DÉCORATION AU MONDE
Au Bon Marche

UNE SEULE ADRESSE



3500 est. boul. ST-JOSEPH
(entre boul. St-Michel et Pie-IX)

VASTE STATIONNEMENT GRATUIT POUR NOS CLIENTS

259-3500

HEURES D'AFFAIRES: Lundi au mercredi 9 h 15 à 18 h - Jeudi, vendredi 9 h 15 à 21 h - Samedi 9 h à 17 h

CHEQUES ACCEPTÉS



Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Depuis plus de 50 ans, nous avons pris l'habitude de mettre un gros accent sur la fiabilité et la qualité.

C'est sans doute pourquoi, chaque jour, des milliers de gens d'affaires à travers le Canada et à travers le monde choisissent Air Canada pour se rendre à leurs affaires.

Et avec Aéroplan, chacun de vos voyages compte davantage.





Quand on aime les sciences humaines... on a toujours 20 ans!

Depuis vingt ans, l'UQAM déploie toutes les ressources et les énergies afin d'offrir les meilleurs programmes possibles en sciences humaines. La qualité des diplômés-es en est la meilleure preuve. Alors, si vous comptez orienter votre carrière dans l'univers des sciences humaines, inscrivez-vous dès maintenant à l'UQAM.

DATE LIMITE D'ADMISSION : 1^{er} MARS

- Baccalauréats**
 Économique
 Géographie
 Histoire
 Philosophie
 Psychologie*
 Psychosociologie de la communication*
 Religiologie
 Science, technologie et société
 Sciences juridiques*
 Sciences politiques
 Sociologie
 Travail social*
 Maîtrise
 Philosophie

DATE LIMITE D'ADMISSION : 1^{er} FÉVRIER

- Doctorat**
 Philosophie* (programme de l'UQTR offert par extension à l'UQAM)
Maîtrise
 Sociologie*
Doctorat
 Psychologie* (programme de l'UQAM offert par extension à l'UQTR)

DATE LIMITE D'ADMISSION : 1^{er} AVRIL

- Maîtrise**
 Sociologie
Doctorat
 Sociologie

DATE LIMITE D'ADMISSION : 1^{er} MAI

- Diplôme de deuxième cycle**
 Études américaines contemporaines (conjointement avec l'UQTR)
Maîtrises
 Droit social et du travail*
 Économique
 Géographie
 Histoire
 Science politique
 Sciences religieuses
Doctorats
 Histoire
 Sciences des religions (conjointement avec l'Université Concordia)
 Science politique

DATE LIMITE D'ADMISSION : 1^{er} AOÛT

- Diplôme de deuxième cycle**
 Études interdisciplinaires sur la mort*
 *programme contingenté
Renseignements
 Registrar
 Service aux clientèles universitaires
 870, boul. de Maisonneuve Est
 Local T-3600
 Case postale 8888
 Succursale « A »
 Montréal (Québec)
 H3C 3P8
 Tél. : 282-3121

La Fondation de l'UQAM offre des bourses d'études de 500 \$ à 5 000 \$.

UQAM *Le savoir universitaire, une valeur sûre!*

La SQ enquête sur un inspecteur de police de Gatineau

DANIELLE BONNEAU

■ Un inspecteur de police de Gatineau, qui s'est vraisemblablement servi de sa position privilégiée pour vendre de l'information confidentielle, est actuellement l'objet d'une enquête à la Sûreté du Québec.

Des agents de la Section des crimes économiques de la SQ ont saisi le 2 février des documents à son domicile et dans les bureaux d'une agence de sécurité, dont son fils de 24 ans est le président.

D'après les enquêteurs qui ont obtenu les mandats de perquisition, le policier, qui compte 25 ans de service à la Sécurité publique de Gatineau, aurait commis un abus de confiance entre le 1er mars 86 et le 27 janvier 89. Il aurait illégalement transmis, sans en avoir l'autorisation et en se faisant payer, des informations provenant du Centre de renseignements policiers du Québec (CRPQ).

Or les informations obtenues via le CRPQ ne peuvent être communiquées qu'aux membres chargés d'appliquer la loi, et qui ont besoin de connaître les renseignements confidentiels.

Le policier et les bureaux de l'agence de sécurité située à Hull, ont été surveillés entre le 4 novembre 1988 et le 27 janvier

1989. L'écoute électronique a démontré que le policier est à la tête de la compagnie et qu'il prend toutes les décisions.

L'enquête a révélé, de plus, qu'un capitaine retraité du corps de police de Gatineau, maintenant à l'emploi de l'agence, a téléphoné au suspect alors qu'il était au travail, pour lui demander des informations disponibles via le CRPQ (pour connaître notamment le casier judiciaire d'une personne), pour le compte d'une compagnie privée. Les policiers de la SQ ont par ailleurs découvert que l'ancien capitaine a appelé d'autres policiers pour obtenir le même genre de renseignements.

Divers documents ont été saisis lors des perquisitions effectuées dans les bureaux de l'agence de sécurité et au domicile du suspect. Chez lui, on a trouvé, notamment, une liasse de sept pages d'imprimante du CRPQ, des cartes d'affaires, les états financiers de la compagnie au 31 mars 87, des talons de chèque et des factures d'American Express au nom du policier et de la firme.

Les policiers de la Section des crimes économiques de la SQ poursuivent leur enquête. Ils estiment qu'elle ne sera pas terminée avant au moins trois semaines. Entretemps, le policier travaille toujours au Service de sécurité publique de Gatineau.

Couple Éthier: les témoins experts au procès de Ouellette

GERMAIN TARDIF

■ Les projectiles extraits des corps de Fernande et Ernest Éthier étaient compatibles avec la carabine au canon tronçonné trouvée par la police chez Gilles Ouellette.

C'est ce qu'a confirmé hier le docteur Franco Cavallo, expert en balistique du Laboratoire de police scientifique, dans son témoignage au procès de Ouellette, accusé de les avoir assassinés.

Les deux victimes, âgées respectivement de 71 et 69 ans, furent découvertes par leur fille le 23 décembre 1982 dans le sous-sol de leur maison située rue Foster, à Laval.

Lors d'une perquisition effectuée dans une autre maison de cette ville où habitait Ouellette et un dénommé Gérald Tougas, la police trouva, en plus de la cara-

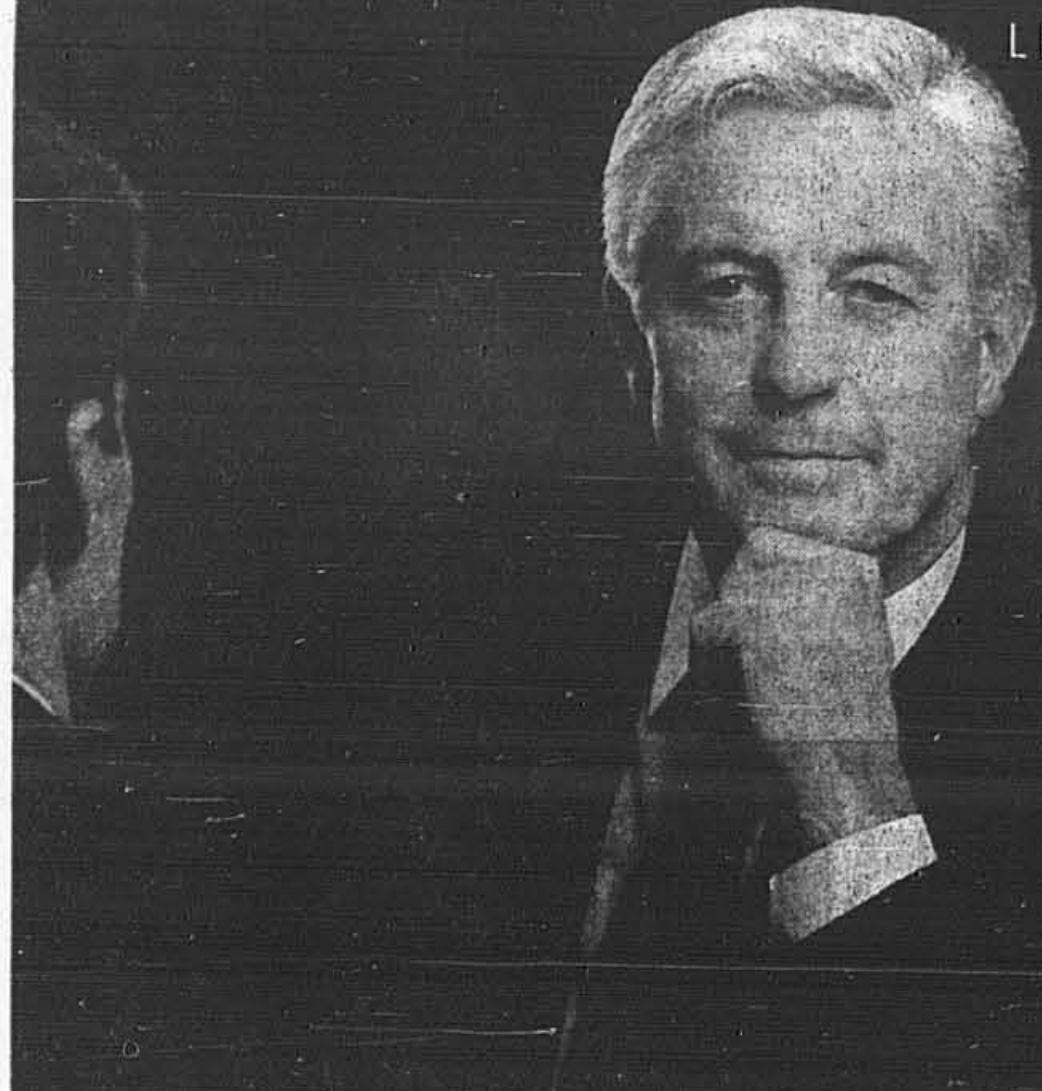
bine, un couteau de chasse, deux jeans tachés de sang et divers autres objets.

Un autre témoin, le biologiste Sylvain Turgeon, de l'Institut de médecine légale a déclaré que l'analyse du sang prélevé sur les jeans, a démontré qu'il était compatible avec le sang des deux victimes, d'un type très rare dans la population.

Par ailleurs, le docteur Thérèse Sorour, pathologiste qui procéda à l'autopsie, a qualifié de « copie conforme » la façon dont les deux époux ont été tués alors qu'ils étaient allongés sur le plancher, visage contre terre. Chacun d'eux a été atteint de deux balles, l'une à la tête, l'autre entre les épaules, et chacun d'eux a reçu un coup de couteau dans le dos.

Le procès de Ouellette, sous la présidence du juge Pierre Pinard, de la Cour supérieure, s'est poursuivi jusqu'en fin d'après-midi et a été ajourné à ce matin.

LES REER À HAUT RENDEMENT DU TRUST ROYAL



“Pour profiter au maximum de son REER, il faut savoir tirer profit de bons conseils.”

Des taux élevés

Le Trust Royal vous offre un vaste choix de REER à des taux d'intérêt des plus concurrentiels. Vous profitez ainsi d'un rendement élevé lorsque vous investissez dans l'un de nos REER.

Un placement sûr

Le Trust Royal gère plus de 90 milliards de dollars d'actif et détient une cote* de solvabilité A++. Le Trust Royal représente sans contredit une des institutions financières les plus sûres au pays.

*Cote décernée par la Société canadienne d'évaluation de crédit.

Des conseils d'experts

Nos conseillers financiers vous aident à mieux préparer votre retraite en vous offrant des conseils d'experts et le plus vaste choix de REER sur le marché. Vous pourrez ainsi choisir les outils de placement qui conviennent le mieux à vos besoins.

DÉPÔT À TERME

11% **

1 AN

**Taux sujet à modification



Vous avez tout à gagner! Avec un PS/2 IBM et Trust Royal.

Le Trust Royal vous donne la chance de gagner un ordinateur système personnel 2 IBM modèle 25 dans chaque succursale!

Voici un ordinateur facile à utiliser, idéal pour la maison, l'école ou le bureau. Cet ensemble, à la fois puissant et compact, offre une très grande variété de solutions informatiques. Passez nous voir aujourd'hui-même... il y a un ordinateur à gagner dans chaque succursale!

Aucun achat requis. Le concours se termine le 1^{er} mars 1989. Pour tous les détails, passez à l'une de nos succursales. Inscrivez-vous à la Régie des loteries et courses du Québec.

IBM est une marque déposée d'International Business Machines Corporation. IBM Canada Limited, compagnie affiliée est un usager IBM/XT.



AU QUÉBEC DEPUIS PRÈS DE 100 ANS

Montréal
 630, boul. René-Lévesque Ouest
 876-2525
 1155, rue Sherbrooke Ouest
 286-8292
 5285, chemin de la Reine-Marie
 487-5733
 6955, rue St-Hubert
 770-1137

Ville Mont-Royal
 1301, chemin Canora
 731-8889
Westmount
 4145, rue Sherbrooke Ouest
 876-2505
 4945, rue Sherbrooke Ouest
 487-2600

Ouest de l'île
 290, avenue Dorval
 Dorval
 636-4740
 420, boul. St-Charles
 Beaconsfield
 694-2014
 Comptons Foote Claire
 boul. St-Jean et Transcanadienne
 697-4114

Ville d'Anjou
 Les Galeries d'Anjou
 353-5882
Laval
 Le Carrefour Laval
 687-8880
 3131, boul. de la Concorde
 Duvernay
 681-8170

Repentigny
 Place Repentigny
 581-7752
Rive Sud
 Mail Champlain
 Brossard
 465-9790
 Les Promenades St-Bruno
 653-8959

Centre d'Achats Régional
 Châteauguay
 691-2500
Québec
 1172, chemin St-Louis
 Sillery
 681-7241
 Place Laurier
 Ste-Foy
 658-1013

1874, d'Estimouville
 Québec
 667-7318
Sherbrooke
 25, rue Wellington Nord
 Sillery
 569-9371
 Carrefour de l'Estrie
 821-4541
 277, chemin Knowlton
 Knowlton
 (514) 743-5635

Trois-Rivières
 1300, rue Notre-Dame
 376-4545
Jonquière
 La Promenade
 2876, Place Davis
 548-3108
Hull
 425, boul. St-Joseph
 770-4437

La Loi du Barreau devra être modifiée

PIERRE GRAVEL

Rien ne s'oppose plus à ce que des étrangers deviennent juges au Canada. A la limite, même la Cour suprême, qui a de plus en plus fréquemment le dernier mot dans les débats constitutionnels ou en matière de droits et libertés au Canada, pourrait théoriquement être constituée de juges n'ayant pas la citoyenneté canadienne.

Telle pourrait être la conséquence étonnante d'une récente décision du plus haut tribunal du pays. La semaine dernière, la Cour suprême a, en effet, déclaré invalide une loi de la Colombie-Britannique posant cette exigence pour être admis au Barreau provincial. Par extension, il n'est donc plus permis aujourd'hui à une corporation professionnelle de refuser le droit de pratique à un aspirant qualifié pour la seule raison qu'il n'est pas citoyen canadien.

Or, explique le bâtonnier du Barreau du Québec, Me Guy Gilbert, la seule condition expressément posée par la Loi de la magistrature pour accéder à un poste de juge est d'être membre du Barreau. D'où, dorénavant, la possibilité technique qu'un non-Canadien remplisse les autres conditions requises pour être admis au Barreau et que, devenu avocat, il pose sa candidature à la magistrature, soit juge compétent par le gouvernement responsable et finalement nommé à ce poste.

Me Gilbert reconnaît qu'il s'agit d'une question purement académique pour l'instant puisque, à sa connaissance, il n'arrive peut-être pas une fois par cinq ans qu'un non-citoyen canadien demande son admission au Barreau. « Il demeure que la loi qui nous régit prévoit cette exigence et qu'il faudra sans doute un jour la réviser pour la rendre conforme à ce jugement. D'ici là, j'estime que nous n'avons plus le droit d'appliquer cet article. »

Cette décision de la Cour suprême n'aura cependant que des effets limités au Québec car, depuis la réforme du code des professions en 1971, seuls les avocats, les notaires et les arpenteurs-géomètres sont tenus d'être citoyens canadiens pour exercer leur profession. Cette particularité s'explique par le fait que ces derniers peuvent être appelés, à l'occasion ou de façon permanente, à agir comme représentants officiels de l'Etat.

Le président de l'Ordre des notaires, Me Jean Lambert, estime quant à lui que sa profession n'est pas visée par cette déclaration de la Cour suprême. Il appuie sa prétention sur un passage du jugement qui précise que « ce ne sont pas toutes les distinctions ou les différences de traitement devant la loi » qui sont considérées comme discriminatoire et que des « règlements différents (peuvent être nécessaires dans certains cas) pour gouverner la société moderne ».

« L'exercice même de notre profession fait systématiquement de nous des officiers publics, explique-t-il, et c'est pourquoi nous croyons que cette exception prévue dans le jugement constitue pour nous une règle générale. » Précisant lui aussi que ce type de problème constitue une très rare exception dans l'ensemble des demandes d'admission à la profession, Me Gilbert estime que l'Ordre des notaires devrait continuer à appliquer intégralement la loi qui le régit. Quitte, en cas de contestation éventuelle, à laisser les tribunaux préciser leur pensée au sujet des notaires.

Pour Gilles Legault, directeur général de l'Ordre des arpenteurs-géomètres, le problème de la citoyenneté des nouveaux membres ne se pose pratiquement jamais. « Quand un nouveau résident veut pratiquer ici, il doit suivre des cours, passer des examens, faire des stages qui, en règle générale, prennent à peu près le temps requis de séjour au Canada pour faire une demande de citoyenneté. Ce n'est souvent qu'une question de quelques mois ou même de quelques semaines... On va donc attendre que le problème se pose éventuellement pour aviser. »

La qualité de l'eau des Grands Lacs s'améliore

ANDRÉ NOËL

La qualité de l'eau des Grands Lacs, principale source du fleuve Saint-Laurent, semble lentement s'améliorer, indique un rapport publié hier par le ministère fédéral de l'Environnement.

La diminution des rejets de phosphore, qui peut à long terme atrophier un plan d'eau, constitue le progrès le plus notable,

souligne le premier rapport présenté par le Canada en vertu du protocole signé en 1987 avec les États-Unis.

Les apports de phosphore dans le lac Érié — le lac le plus menacé en raison de sa faible profondeur — sont tombés de 125 tonnes en 1983 à 21 tonnes en 1987. « En considérant les chiffres de 1986, les industries (responsables des rejets de phosphore) se conformaient complètement aux exi-

gences de l'accord », note le rapport de 91 pages.

Par ailleurs, de récents résultats ont montré une amélioration marquée de la qualité de l'eau, des pêches et de l'habitat des poissons dans plusieurs rivières tributaires des Grands Lacs, comme la rivière Spanish qui se jette dans le lac Supérieur.

Les rejets de matières consommant de l'oxygène, par les usines de pâtes et papiers, ont diminué de 37 p. cent entre 1982 et 1985.

Des premiers résultats montrent aussi que les teneurs moyennes en plomb dans les deux endroits les plus contaminés — à Sarnia dans la rivière Sainte-Clair et à Maitland dans le fleuve Saint-Laurent — diminuent régulièrement depuis 1981.

En revanche, d'autres pollutions demeurent très graves, notamment les rejets de dioxine, a indiqué Brenda O'Connor, du bureau d'Environnement Canada à

Ottawa. Les dioxines constituent le produit toxique le plus dangereux pour la santé humaine.

La plupart des dioxines rejetées dans l'eau proviennent des industries de pâtes et papiers, qui utilisent du chlore pour blanchir le papier, a souligné Mme O'Connor. Le rapport propose l'élimination totale des rejets de dioxine. Le gouvernement fédéral se propose d'ailleurs d'adopter un règlement dans ce sens au cours des prochains mois.

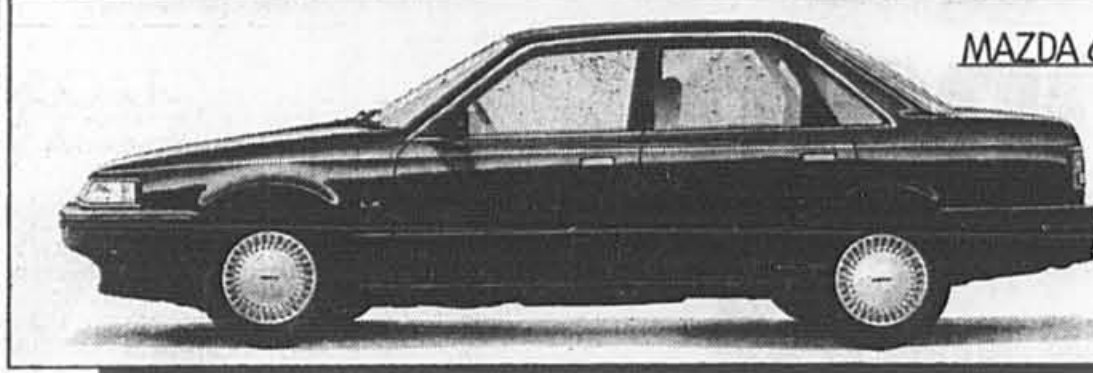
MAZDA VOUS EN DONNE PLUS POUR VOTRE ARGENT!



MAZDA 323

TRANSMISSION AUTOMATIQUE SANS SUPPLÉMENT!

Valeur au détail **840 \$*** ou crédit de valeur équivalente



MAZDA 626

TRANSMISSION AUTOMATIQUE SANS SUPPLÉMENT!

Valeur au détail **920 \$*** ou crédit de valeur équivalente



MAZDA MX-6

CLIMATISATION SANS SUPPLÉMENT!

Valeur au détail **1 500 \$*** ou crédit de valeur équivalente



MAZDA B2200

MINIMUM DE 1 000 \$ DE RABAIS SUR TOUTES LES CAMIONNETTES MAZDA!

Incluant la SE-5 ÉDITION SPÉCIALE

PLUS ENCORE... LA MEILLEURE GARANTIE DE L'INDUSTRIE!

HÂTEZ-VOUS! OFFRE DE DURÉE LIMITÉE • PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE MAZDA DÈS AUJOURD'HUI!



*Basé sur le prix de détail suggéré du manufacturier (transmission automatique) et le prix de vente approximatif (climatisation). Ces offres ne peuvent être combinées à d'autres offres spéciales (Exemple: la Mazda 323 Plus). Pour plus de détails, passez voir votre concessionnaire Mazda. Certains concessionnaires peuvent vendre moins cher. Durée de l'offre: du 4 février au 2 mars 1989.

Albi Automobiles Ltée
1300, boul. Ste-Marie
Masouche
474-2481/2
Lachine Mazda
2895, rue Notre-Dame, Lachine
637-1153
Jacauto Lavaltrie
651, rue Notre-Dame, Lavaltrie
588-4141
Mazda Valleyfield
2626 - 4119 Québec Ltée
Valleyfield
377-5533

Autonor Inc.
2344, Labelle
Lafontaine
436-8211

Charles Gareau Inc.
10175, rue Papineau
381-3987

Avo Auto Inc.
4815 Buchan
737-7373

Blondin Automobiles Ltée
604, boul. Henri-Bourassa est
324-9100
Delisle Auto (1970) Ltée
2815, rue Sherbrooke Est
523-1122
Quintin Automobile Inc.
490, rue Jacques Cartier Sud
St. Jean
346-9445 658-9042
Mazda 2-20
1 boul. Don Quichotte
453-7220

Le Domaine de L'Auto
P.A.T. Ltée
12210, Sherbrooke Est
Point-aux-Trembles
645-1694
Fort Chambly
Automobiles (1979) Inc.
830, boul. Perigny, Chambly
658-6623
Garage Blanchette Inc.
900, rue St-Laurent Ouest
Longueuil
677-6347

Armand Quézin
Automobiles Ltée
1530 Chomedey Blvd.
Laval
688-4787
Jacauto Ltée
3612, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux
626-8120
St-Constant Auto Ltée
48, rue St-Pierre
St-Constant
632-0700

Ami Auto Inc.
276, boul. d'Anjou
Châteauguay
692-9600
Fabreville Auto Inc.
4010, boul. Dagenais, Laval
622-3434
Mazda Drummondville
1325, boul. St-Joseph
Drummondville
477-5566

Lacroix Automobile Ltée
990, Route #117
Val-Desautels
322-3937
Mazda St-Hyacinthe
3190, Cusson
St-Hyacinthe
774-1345
Mazda de Blainville
738 Boulevard Labelle
Blainville
437-8000

POUR BIEN PLANIFIER SA RETRAITE, Gisèle a du pif!

Gisèle voit clair.

Depuis quelques années, elle réalise d'importantes économies d'impôt, tout en planifiant avec soin sa retraite. Elle a magasiné et compris que le REER du Fonds de solidarité (FTQ) lui offre un bon rendement, en plus de lui procurer des économies d'impôt qui totalisent, en moyenne, 80 % du montant investi.

UNE RÉDUCTION D'IMPÔT (en moyenne)

-80%
REER + 40%

COMME DES DIZAINES DE MILLIERS D'ÉPARGNANTS... AYEZ DU PIF!

Adhérez maintenant au REER créateur d'emplois du Fonds de solidarité (FTQ), ouvert à tous les épargnants.

Appelez-nous dès aujourd'hui!

Montréal (514) 285-1100
Québec (418) 622-3258
Extérieur 1-800-361-7111 (sans frais)

SON REER:

LE FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)

LE FONDS Créateur d'EMPLOIS

La réduction de taxes proposée par Montréal plaît au ministre fédéral de l'Habitation

Ottawa pourrait même libérer des terrains pour la construction domiciliaire dans la métropole

ANDRÉ NOËL

Le nouveau ministre fédéral de l'Habitation, M. Alan Redway, compte adopter de nouvelles mesures pour réduire les mises de fonds demandées par les banques aux personnes qui veulent acheter une première maison. Il souhaite aussi libérer des terrains appartenant au gouvernement fédéral pour faciliter la construction de maisons à Montréal et dans d'autres villes canadiennes, a-t-il confié à *La Presse*, au cours d'un entretien téléphonique depuis Ottawa.

M. Redway n'a pas encore étudié le nouveau programme d'accès à la propriété de la Ville de Montréal, mais il trouve «très in-

teressante» l'idée de faciliter l'achat d'une première maison par des réductions de taxes foncières.

Le programme annoncé par la ville lundi permettra entre autres des réductions de taxes pendant les cinq années suivant l'achat d'une première maison coûtant au plus \$95 000. (Le gouvernement provincial, par le biais de la Société d'habitation du Québec, rembourse déjà une première tranche de \$7 000 d'intérêts pour l'achat d'une maison coûtant \$95 000 et moins.)

M. Redway souhaite que son gouvernement adopte lui aussi de nouvelles mesures pour faciliter l'achat d'une première maison, mais il précise qu'il doit tenir

compte de la nécessité de réduire le déficit budgétaire.

«Je voudrais pouvoir diminuer les mises de fonds pour l'achat d'une maison modeste, a-t-il dit. La Société canadienne d'habitation et de logement (SCHL) pourrait par exemple garantir une plus grande partie des prêts hypothécaires.»

La SCHL — une société d'État qui dépend du ministère de M. Redway — garantit actuellement des prêts hypothécaires jusqu'à 90 p. cent du prix d'une maison, ce qui limite à 10 p. cent la mise de fonds demandée à l'acheteur. Les banques demandent habituellement une mise de fonds de 25 p. cent.

Ainsi, un acheteur incapable de déboursier \$25 000 pour l'achat

d'une maison de \$100 000 peut se tourner vers la SCHL. Moyennant des frais d'étude variant entre \$75 et \$235 et une prime d'assurance d'environ \$2 500, il peut faire une mise de fonds de seulement \$10 000 et faire garantir un prêt de \$90 000 par la SCHL.

Si les mesures souhaitées par M. Redway entraient en vigueur, la SCHL pourrait assurer des prêts de plus de 90 p. cent, ce qui permettrait à un acheteur de faire une mise de fonds inférieure à 10 p. cent.

Par ailleurs, M. Redway a demandé à ses fonctionnaires de faire un relevé complet de tous les terrains appartenant au gouvernement fédéral dans les grandes villes canadiennes. Il croit pouvoir ainsi libérer certains terrains pour la construction de complexes domiciliaires.

Il ne peut dire encore quels terrains pourraient être libérés à Montréal, mais une chose est sûre: Ottawa possède 125 terrains d'une superficie totale de 2 800 hectares dans l'île de Montréal, à Laval et à Longueuil. Seulement dans l'île de Montréal, la superficie de ces terrains est de 2 410 hectares, dont 700 hectares dans la ville de Montréal.

Le nombre de terrains éventuellement disponibles pour l'ha-

bitation est cependant très restreint, a indiqué Pierre Boivin, analyste au bureau de gestion des biens immobiliers au Conseil du trésor.

Seulement 25 p. cent des Montréalais possèdent leur maison, alors que la proportion est de plus de 60 p. cent à Toronto. Les Montréalais sont beaucoup plus pauvres que les Torontois, si bien qu'ils peuvent plus difficilement s'acheter une maison même si les prix sont deux fois moins élevés qu'à Toronto.

Selon la SCHL, le prix d'une maison neuve jumelée dans à Montréal est de \$102 857 et de \$112 750 pour une maison unifamiliale neuve. Les prix de revente d'une maison sur l'île de Montréal était de \$106 567 en 1988; à Toronto, de \$250 000.

Enfin, M. Redway veut examiner la possibilité de réinstaurer un programme semblable à l'ancien Régime enregistré d'épargne logement, abandonné par les conservateurs en 1985.

«Si le déficit nous l'interdit, on pourrait penser à un programme semblable au Régime d'épargne étude, qui permet aux parents de mettre de l'argent de côté pour les études universitaires de leurs enfants, a-t-il dit.»



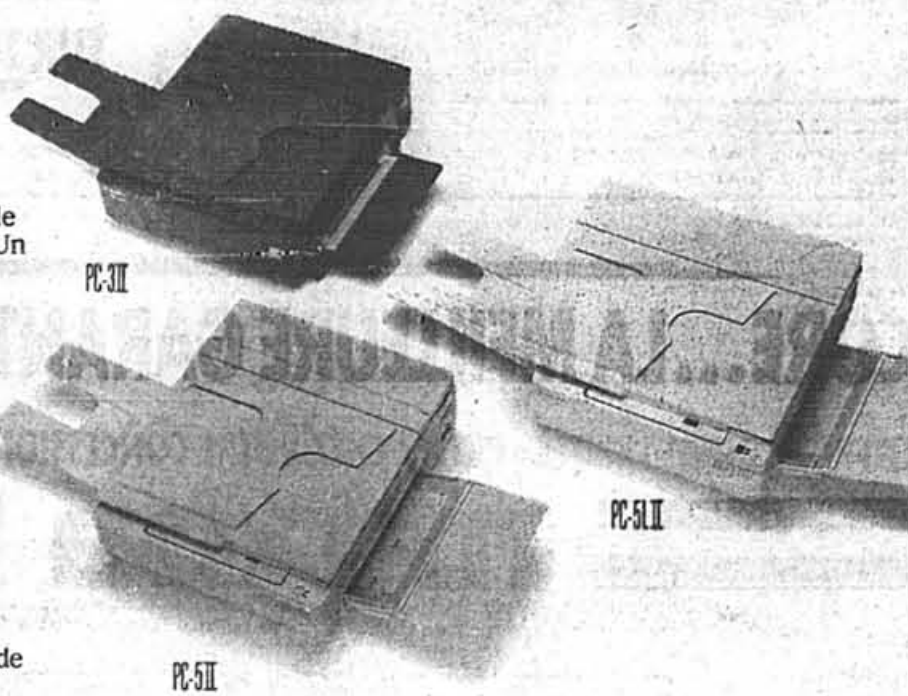
Alan Redway

Les autres copieurs personnels ne peuvent copier l'original.

Depuis le jour où Canon a lancé les copieurs personnels, son leadership demeure incontesté dans ce domaine. En fait, Canon offre une plus vaste gamme de modèles — et en vend plus — que toute autre compagnie.

Canon lance maintenant sur le marché la nouvelle série de copieurs personnels Poids plume Mark II. Un atout inestimable pour la maison ou le bureau. Le PC-3II se distingue par sa poignée escamotable et sa capacité de reproduire du format carte d'affaires au format lettre. Notre PC-5II est doté d'un alimenteur multipile pouvant recevoir jusqu'à 50 feuilles à la fois. Le PC-5LII, en plus d'être muni de l'alimenteur multipile, offre la reproduction jusqu'au format juridique. Ces trois modèles reproduisent en cinq couleurs et utilisent notre minicartouche brevetée performante qui élimine pratiquement tout entretien.

Canon offre également d'autres copieurs personnels dotés de caractéristiques variant des cassettes de 100 feuilles jusqu'à la fonction de réduction et d'agrandissement des originaux. Vous êtes assurés de trouver le copieur qui accommodera vos besoins aussi bien que votre budget. Canon. L'original des copieurs personnels. Pour de plus amples renseignements, composez le (514) 631-8821.



Canon
À chacun son copieur personnel

UN SPÉCIALSKI
AVEC UN APRÈS-SKI SPÉCIAL!

LE CONCORDE À LA CARTE 75 \$*



Sur les Champs-Élysées
de Québec

Les pistes du Mont Sainte-Anne et de Stoneham. À une demi-heure de l'hôtel Le Concorde grâce au service d'autobus qui fait la navette entre les deux. Du ski spécial. Descentes enivrantes. Journées bien remplies. Quel sport!

Maintenant, c'est l'heure de l'après-ski au Concorde. L'ambiance est chaleureuse. On se retrouve autour d'une fondue au Bar-sur-le-Cap. On se détend. On rit. Vive la bonne compagnie. Chaque minute est spéciale. On en profite au maximum.

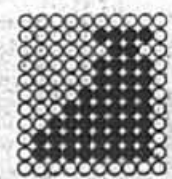
Parlant d'en profiter au maximum, notre forfait À LA CARTE est plein d'allure. Il inclut :

- Chambre spacieuse
- Stationnement dans un garage chauffé
- Laissez-passer spécial pour un club sportif
- Un sac pour vos skis

Ça vaut la peine de préparer ses skis. Pour faire des réservations, communiquez, sans frais, directement avec l'hôtel : 1 800 463-5256.

*du 12 février au 3 mars. Prix par chambre, par nuit en occupation simple ou double. Autres frais supplémentaires pour les enfants de moins de 14 ans qui partagent une chambre avec les adultes.

Les week-ends, le prix est en vigueur pour une, deux ou trois nuits. La semaine, le prix est bon pour un séjour minimum de trois nuits. Il faut faire ses réservations d'avance puisque le nombre de chambres est limité. Les groupes et congrès ne peuvent se prévaloir de cette offre.



LOEWS Le
Concorde
L'HÔTEL SUR GRANDE ALLEE

Vive la Vie! Vive la Compagnie!

1225, Place Montcalm, Québec (Québec) Canada G1R 4W6

Oh! la! la! On s'en va à Ottawa!

Allez vous amuser au Bal de neige, l'événement de l'hiver dans la capitale nationale.

Le Bal de neige d'Ottawa se déroule du 3 au 12 février. Allez-y en train! C'est la façon la plus pratique et la plus agréable de s'y rendre. De la gare Centrale ou de Dorval, vous avez le choix de plusieurs départs (selon le jour de la semaine). Informez-vous au sujet de l'Escapade VIA^{MC} vers Ottawa. Pour renseignements ou réservations, communiquez avec votre agence de voyages ou VIA au 871-1331. VIA, le choix tout naturel!

35 \$*

*Tarif excursion aller-retour de 3 à 5 jours en voiture-coach. Ce tarif vaut pour un départ. N'importe quel jour de la semaine sauf le vendredi. Possibilité de retour le vendredi. Informez-vous de notre tarif spécial aller-retour le même jour.

Afin d'informer adéquatement sa clientèle, VIA Rail indique les tarifs applicables, ainsi que les restrictions importantes s'y rattachant.

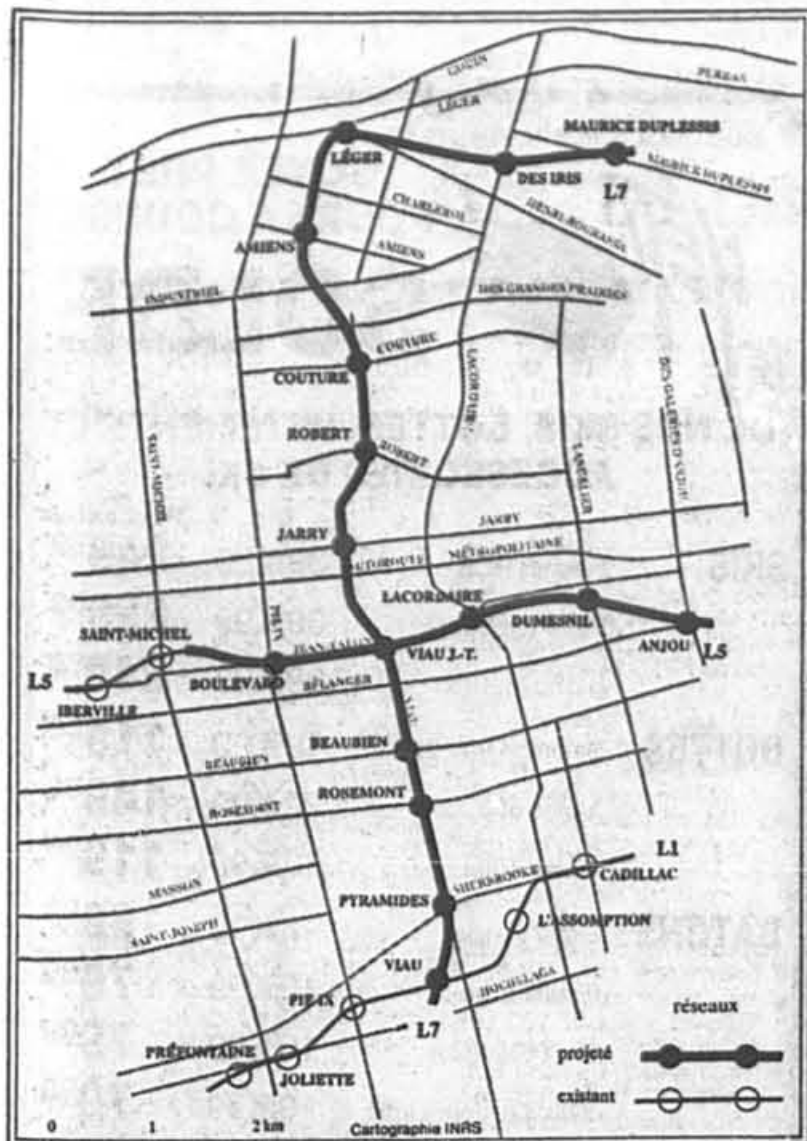
VIA^{MC}

Allez-y en train. C'est sans pareil.^{MC}

^{MC}Marque de commerce de VIA Rail Canada Inc. ^{MD}Marque déposée de VIA Rail Canada Inc.



ÉCONOMISEZ SUR L'INVENTAIRE '88



Le prolongement des lignes de métro vers le nord-est, comme on le voit dans ce dessin qui représente l'une des options, pourrait avoir pour effet de mieux structurer la ville centrale, dit l'INRS-urbanisation. Mais il y a lieu de se demander, poursuit-on, si la CUM ne devrait pas utiliser, dans certains cas, des modes de transport plus souples, tels le tramway.

L'étalement urbain nuit au prolongement du métro vers l'est

JEAN-PIERRE BONNOMME

■ Si la tendance à l'étalement urbain se poursuit dans la région de Montréal, les projets de prolongement des lignes de métro, vers le nord et vers l'est, devraient être remis en question. Ces projets pourraient même, en ce cas, devenir « auto-destructeurs ».

Quant aux projets d'aménagement d'aires de stationnement pour les automobiles aux extrémités des lignes de métro, ils doivent être réévalués car ils créent de terribles no-man's land qui brisent les quartiers habités.

Ce sont ces deux idées générales qui ont alimenté, hier, les discussions des experts de l'Institut national de la recherche scientifique, section urbanisation (INRS-urbanisation), lors d'un « déjeuner-séminaire » portant sur les projets de nouvelles lignes de métro.

Le géographe Stéphane Brice a ainsi expliqué que la densité de la population sur la voie qui mène à Montréal-Nord, n'est pas forte, et que, de plus, les populations de Saint-Léonard et de Saint-Michel diminuent, tandis que celle de Rivière-des-Prairies, en lointaine périphérie, croît rapidement. Ceci, d'après M. Brice, pose le problème de la rentabilité d'un métro. Toutefois, il dit ne pas savoir quelle densité de population un quartier doit avoir pour rendre la ligne de métro rentable.

M. Brice a néanmoins précisé que la construction des nouvelles lignes de métro, surtout la ligne cinq vers Anjou, pourrait avoir pour effet de contribuer à mieux structurer la ville centrale. Par ailleurs, la construction d'une ligne de métro vers le nord, dans l'axe de Pie IX, pourrait alléger de quelque 25 p. cent la charge de la ligne la plus achalandée, celle de la rue Saint-Denis. Mais il y a le risque, dit-il, que si on éloigne trop les systèmes de transport vers la périphérie, le centre de la ville se vide de sa substance et dégénère.

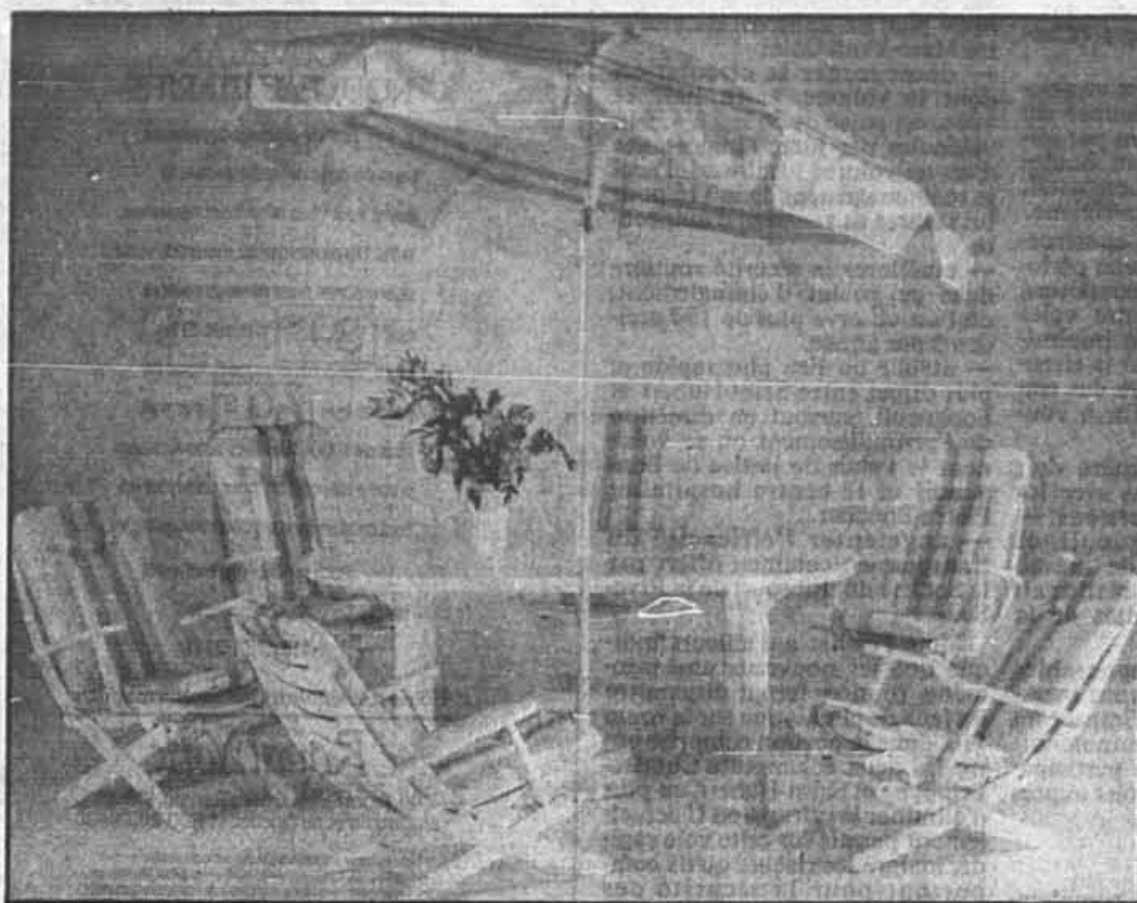
Le directeur du programme de recherche sur le transport à l'INRS, M. Pierre Lamonde, croit quant à lui « qu'aucune nouvelle ligne de métro ne se justifie si l'étalement urbain continue le moindrement ». Des participants ont aussi fait remarquer que le

centre de Longueuil fait davantage partie du cœur montréalais que Montréal-Nord. Ils voulaient ainsi attirer l'attention sur le fait que la confection d'un plan d'aménagement du territoire régional, incluant la banlieue, s'impose.

Quoi qu'il en soit, M. Brice a évoqué la possibilité que, dans les secteurs périurbains que sont Montréal-Nord et Rivière-des-Prairies, par exemple, la Communauté urbaine puisse choisir de desservir les populations par des réseaux plus souples, par « des modes de transport plus légers » que le métro souterrain. L'aménagement de réseaux de surface rapides, comme les tramways et les voies réservées, pourrait s'imposer rationnellement, a indiqué M. Brice.

MM. Stéphane Brice et Pierre Lamonde doivent présenter prochainement à la ville de Montréal le résultat de leurs recherches sur les stratégies en matière de transport public. Rappelons que la Communauté urbaine de Montréal formule des projets d'extension des lignes de métro numéros cinq et sept, vers le nord-est et vers Anjou, qui pourraient coûter quelque \$600 millions. Mais le ministère des Transports du Québec a proposé une solution moins onéreuse, une simple extension vers Montréal-Nord, qui réduirait les coûts à \$200 millions.

Gates
GBS
GENERAL BEARING SERVICE INC.
Montréal: 254-6038 ou 744-2721
Laval: 698-5330
Rive-sud: 679-2550



- 6 chaises multi-positions #7065
- 1 table ovale #7048
- 1 parasol 7 1/2' rég. en textilène super-opaque
- 1 base de ciment
- 6 coussins en textilène #3050

999⁹⁹\$

*Quantités et choix de couleurs limités



- 4 chaises multi-positions #7065
- 1 table ovale #7150
- 1 parasol 7 1/2' rég. en textilène super-opaque
- 1 base de ciment
- 4 coussins en textilène #3050

699⁹⁹\$

*Quantités et choix de couleurs limités



- 4 chaises à haut dossier empilables
- 1 table ovale #7150
- 1 parasol 7 1/2' en textilène super-opaque
- 1 base de ciment
- 4 coussins en textilène #1750

599⁹⁹\$

*Quantités et choix de couleurs limités

Heures d'ouverture

Lun. au mer... 10h à 18h Samedi: 9h à 17h
Jeudi & ven... 10h à 21h

• Plan mise de côté
• Plan de financement

• Chèque acceptés
• Cartes de crédit

13 succursales pour mieux vous servir

- Fabreville, Laval, 515 Boul. Labelle 622-9801
- Ville Lemoyne, 2500 Boul. Taschereau 465-7701
- Châteauguay, 115 Boul. St-Jean Baptiste 698-2210
- Saint-Léonard, 6652 Jean-Talon est. 255-7014
- Pierrefonds, 13101 Boul. Gouin ouest 620-8740
- Pointe-aux-Trembles, 11800 Sherbrooke est. 640-4500
- Boucherville, 1235 Ampère 526-3994

Franchises

- Québec, 850 Pierre Bertrand, Vanier 682-9628
- Sherbrooke, 1597 Galt est, Fleurimont 821-2628
- St-Jovite, 1525 Route 117 425-2711
- Ottawa, ARRA Chemicals Inc. 1871 Merivale Road 727-0111
- 5350 Canotek Road 745-7550
- Les piscines ARRA Inc. 815, boul. St-René 243-4000

PÉVI
L'EXPÉRIENCE PAR EXCELLENCE

Début de la période du carême

Agence France-Presse
CITE DU VATICAN

■ Le cardinal français Gabriel Garrone a mis hier les cendres sur le front de Jean-Paul II qui ouvrirait la période de carême dans la basilique Sainte-Sabine à Rome.

« Tu es poussière et tu redeviendras poussière », lui a dit le prélat, 87 ans, ancien collaborateur de quatre papes.

Le souverain pontife a célébré une messe et a consacré une homélie aux thèmes de la mort, du péché, de la pénitence, de la prière, de la charité et du jeûne.

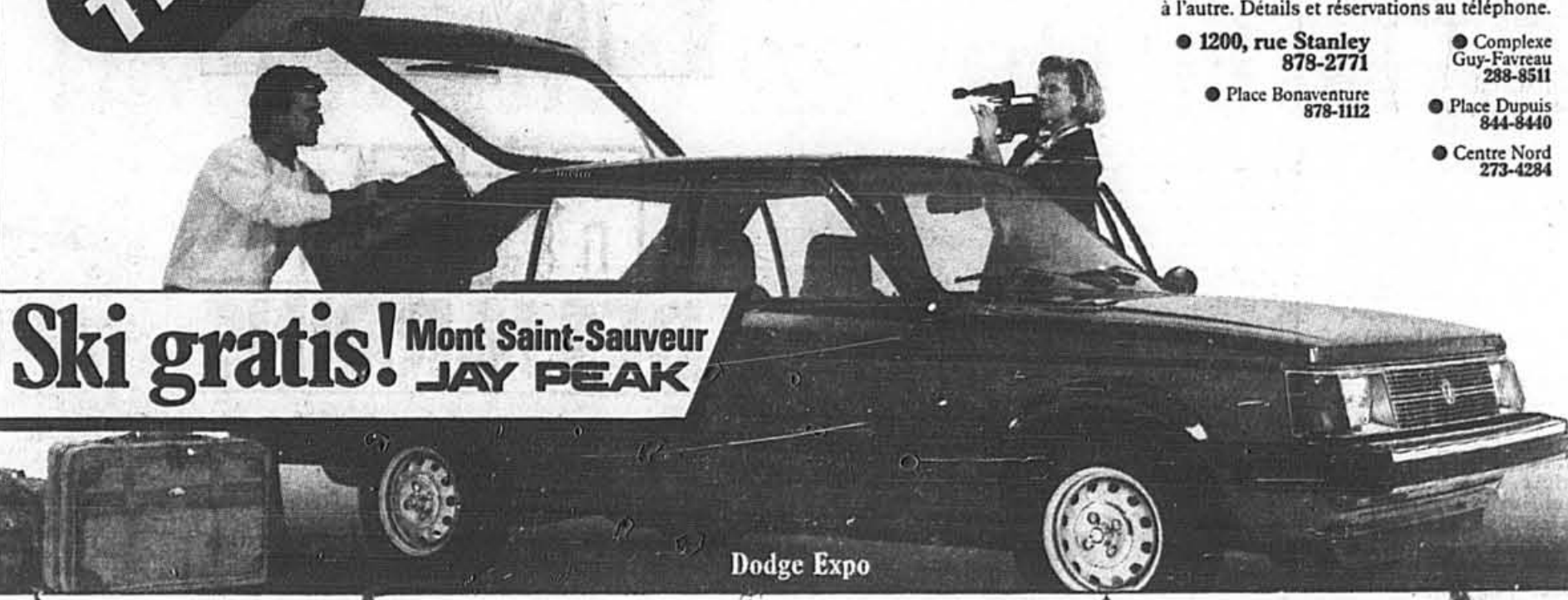
Si vous restez en ville, profitez de nos tarifs intéressants à compter de 19,95\$ seulement, plus frais de kilométrage. Par contre, si vous avez l'intention de rouler beaucoup, renseignez-vous sur nos autres plans avantageux.

Depuis **19,95\$** par jour plus km

Tilden offre des forfaits ski d'un océan à l'autre. Détails et réservations au téléphone.

- 1200, rue Stanley 878-2771
- Place Bonaventure 878-1112
- Complexe Guy-Favreau 288-8511
- Place Dupuis 844-8440
- Centre Nord 273-4284

Ski gratis! Mont Saint-Sauveur JAY PEAK



Dodge Expo

Québec investira \$ 20 millions pour élargir un tronçon de la 116

PIERRE BELLEMARE

Le ministère des Transports du Québec entend investir plus de \$ 20 millions pour élargir la route 116 de quatre à six voies, entre l'échangeur Charles-Lemoyne (boulevard Taschereau) et l'échangeur Saint-Hubert (Chemin de Chambly).

En outre, on construira un nouvel échangeur, à la hauteur du boulevard Edna, qui sera par ailleurs prolongé jusqu'au boulevard Jacques-Cartier à Longueuil, non loin de la rue Sainte-Hélène.

Ce vaste chantier de construction s'échelonne sur une période de deux ans et nécessitera l'aménagement de quatre voies temporaires, de façon à minimiser les inconvénients sur la circulation durant la période des travaux devant prendre fin à l'automne 1991.

Entretemps, le ministère doit finaliser ses discussions avec les municipalités concernées — Saint-Hubert, Longueuil et Greenfield Park — de même qu'avec le Canadien National, propriétaire des emprises de la voie ferrée.

Finalement, les responsables des Transports déposeront incessamment une étude d'impact au ministère de l'Environnement, tout en négociant une participation financière à ce projet auprès des instances fédérales.

Quatre objectifs

« Toutes ces mesures compléteront le programme entrepris par le ministère, ces dernières années, dans ce secteur de la Rive-Sud », déclarait hier le directeur régional du ministère des Trans-

ports, M. Yvon Tourigny, lors d'une conférence de presse donnée conjointement avec Mme Christiane Pelchat, député de Vachon et adjointe parlementaire aux Affaires culturelles.

Quatre objectifs sont poursuivis sur le tronçon de la 116, visé par cet investissement qui découle du plan de transport du ministre Marc-Yvan Côté:

— désengorger la circulation dont le volume, entre 1982 et 1986, est passé de 36 595 à 43 914 véhicules par jour; l'importance d'un tel volume justifie à lui seul le réaménagement de la 116 pour lui assurer sa vocation d'autoroute.

— améliorer la sécurité routière dans ce goulot d'étranglement, où l'on observe plus de 150 accidents par année.

— établir un lien plus rapide et plus direct entre Saint-Hubert et Longueuil, surtout en direction de l'arrondissement où se voient le Palais de justice de Longueuil et le centre hospitalier Pierre-Boucher.

— augmenter l'efficacité du transport en commun offert par la Société de transport de la Rive-Sud.

Mme Pelchat a d'ailleurs indiqué que les nouveaux aménagements routiers feront disparaître les feux de circulation sur la route 116, dans la portion comprise entre les deux échangeurs Charles-Lemoyne et Saint-Hubert, en plus d'éliminer les virages en U actuellement permis sur cette voie rapide, malgré les risques qu'ils comportent pour la sécurité des automobilistes.

89 \$ EST LÀ!

NOUVEL AN,
NOUVEAUX TARIFS.

Afin de célébrer dignement

l'arrivée de la nouvelle année, le

Royal York vous offre deux nouveaux

tarifs. Du dimanche au mercredi, votre

sejour parmi nous ne vous coûtera

que **89 \$** par nuit. Et les

jeudi, vendredi et samedi, vous ne

paieriez que **69 \$** par nuit.

Plus de 1000 chambres renovées sont

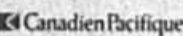
à votre disposition, pour un séjour en

tout confort dans un décor magnifique.

Pour profiter des meilleurs

tarifs à Toronto, composez le

(416) 368-2511.

Hôtels et Villégiatures  Canadian Pacific

Royal York

100, Front Street Ouest, Toronto, (Ontario)
En Ontario et au Québec: 1 800 268 9420

*Une ou deux personnes par chambre. Sous réserve des disponibilités. Ces tarifs sont valables jusqu'au 18 mars et ne s'appliquent pas aux groupes ni aux voyages organisés.

BOUTIQUES PLEIN AIR

LE VÉTÉ

SOYEZ PRÊT
POUR LA COURSE!

SOLDE

DE NOS SKIS, BOTTES, VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES DE SKI

		Ord.	Prix de solde
SKIS	Fischer RCS	39 X 99	249 ⁹⁹
	Peltonen Supra	39 X 99	229 ⁹⁹
	Karhu Matrix	39 X 99	249 ⁹⁹
BOTTES	Salomon 901 Skate	19 X 99	119 ⁹⁹
	Alpina 500	22 X 99	149 ⁹⁹
	Alpina 400	18 X 99	119 ⁹⁹
BÂTONS	Excel Fiselle	8 X 99	69 ⁹⁹
	Fiselle Ergo	10 X 99	79 ⁹⁹
	Swix Skatelite	10 X 99	79 ⁹⁹
	Swix Carbon, Light	19 X 99	79 ⁹⁹

Nous avons, pour tous les skieurs, un grand choix d'accessoires et vêtements offerts à prix réduits.

Faites vite car ces spéciaux, ainsi que de nombreux autres, sont valides jusqu'à épuisement des stocks.

Montréal
5127, boul. Saint-Laurent
(514) 271-0773

Greenfield Park
739, boul. Taschereau
(514) 672-5579

Magog
920, rue Principale ouest
(819) 847-2307

Florexpo: l'été avec trois mois d'avance

FLORIAN BERNARD

La plus grande exposition canadienne de jardinage et d'horticulture ornementale, Florexpo, aura lieu du 1er au 5 mars, au Palais des congrès de Montréal, sous la présidence de Frédéric Back.

Les visiteurs pourront y retrouver, avec des mois d'avance, le charme et les parfums des jardins du printemps et de l'été. La principale attraction de Florexpo sera un grand jardin de style méditerranéen, conçu par l'architecte-paysagiste Milan Havlin. Conçu dans le style et la tradition des atriums d'il y a plus de 2 000 ans, ce jardin comportera une vingtaine de colonnes entièrement recouvertes de végétaux, notamment des orchidées, et des jeux d'eau en cascades. On y retrouvera des massifs de lauriers-roses, des lierres, des anthuriums, des centaines de jonquilles et de tulipes en fleurs, des herbes aromatiques telles la sauge, le romarin et le thym, voire même des oliviers et des palmiers.

Florexpo présentera également un jardin printanier, de style québécois, réalisé par l'horticulteur Marcel Proulx. Il comportera diverses espèces végétales propices à notre climat; des pommeliers et des cerisiers en fleurs, des rhododendrons et des azalées, des houx, des genêts, un grand nombre de plantes vivaces, des végétaux tapissants et des fines herbes.

Chaque jour, d'heure en heure, sans interruption, une centaine de spécialistes en horticulture donneront des conférences à l'intention du grand public, dans un pavillon d'animation.

2500 orchidées pour le Jardin botanique

FLORIAN BERNARD

Le Jardin botanique de Montréal est choyé. Après les dons exceptionnels de bonsai du Japon et de penjings de Chine, il vient de recevoir 2500 tiges d'orchidées de la Thaïlande, de même qu'une foison de fleurs exotiques de la Martinique.

Ces plantes luxuriantes serviront à agrémenter l'exposition florale de la Saint-Valentin qui sera inaugurée, aujourd'hui, et qui se poursuivra au cours des prochaines semaines, dans la grande serre.

Un horticulteur de France, spécialisé dans l'art des arrangements floraux, M. Jean-François Bouchet, s'affaire à réaliser cette exposition de plus de 100 000 fleurs.

Selon le directeur du Jardin botanique, M. Pierre Bourque, on aura rarement vu, à Montréal, un tel foisonnement de plantes exotiques, souvent très rares, aux couleurs éclatantes et aux parfums variés. « C'est une exposition féérique, un événement floral merveilleux et une profusion de fleurs inouïes », a-t-il déclaré.

L'exposition a lieu dans la grande serre du Jardin botanique et est ouverte au public en général.

Ma retraite

De bons moments

"Pourquoi attendre la retraite pour s'offrir de bons moments? Moi, j'ai décidé de commencer tout de suite. Et ce que j'aime faire, c'est de me plonger dans les livres pendant des heures, de les explorer comme des trésors. J'ai un esprit de "chercheur".

D'ailleurs, c'est dans cet esprit-là que je suis allé voir mon conseiller de la caisse populaire Desjardins. Et il m'a donné une mine de renseignements sur les REER. J'ai donc décidé d'y investir une bonne partie de mes économies. Je sais que je suis encore jeune, mais justement... c'est le bon moment."

En contribuant à un REER de votre caisse populaire Desjardins, vous faites un placement sûr qui vous rapporte des intérêts à l'abri de l'impôt et vous procure des avantages fiscaux immédiats.

Pour protéger votre investissement des fluctuations de taux et obtenir un rendement moyen supérieur à long terme, demandez au conseiller de votre caisse populaire de vous parler du REER diversifié Desjardins*. Cette formule de contribution des plus rentables vous permet de subdiviser votre dépôt en plusieurs unités de durées différentes, renouvelables

chaque année en alternance, à un taux d'intérêt des plus concurrentiels.

Pour bien préparer votre retraite, c'est un REER de la caisse populaire Desjardins qu'il vous faut.

*NOUVEAU! En exclusivité chez Desjardins, les sommes déposées dans ce type de REER sont admissibles à l'assurance-vie épargne Desjardins aux mêmes conditions que pour l'épargne à terme régulière.

La date limite pour contribuer à un REER est le 1^{er} mars 1989 inclusivement si vous désirez profiter d'une réduction d'impôt sur vos revenus de 1988.

10^{3/4}%** Terme: 1 an
Intérêts versés
annuellement

REER DESJARDINS

L'épargne c'est la liberté

La caisse populaire



Desjardins

**Ce taux est sujet à changement sans préavis et est offert dans les caisses populaires participantes affiliées à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec.